

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 12 Juin 2014 - 14 Chaâbane - N° 630 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

**Le Président Bouteflika reçoit le président du Sénat espagnol**



Page 24

FÊTE NATIONALE DE LA RUSSIE

**Le Président Bouteflika félicite le Président Vladimir Poutine**

Page 24

## PROJET DE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE **Un mot clé : la cohésion sociale**

**La mémoire des martyrs et l'équilibre régional au centre des consultations**



La protection de la mémoire des martyrs du devoir et des victimes du terrorisme, ainsi que la préservation de l'équilibre régional pour une cohésion sociale, figurent parmi les principales propositions formulées par les personnalités reçues hier à Alger par le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, au titre des consultations autour du projet de révision constitutionnelle.

Page 3



**Le général-major Hamel évoque à Rome l'expérience algérienne en matière de lutte antiterroriste**

SOLIDARITÉ

**Ramadhan 2014  
Des colis pour 1 600 000 familles**

Page 24

**SANTÉ**

**Cannabis**

Il augmente les risques de schizophrénie

Pages 12-13

**CULTURE** 5<sup>e</sup> FESTIVAL

NATIONAL DE LA CRÉATION FÉMININE :

**Distinction des lauréates «Art culinaire» et «Arts de la table»**

Page 11

**MONDIAL 2014**

CÉRÉMONIE ET MATCH D'OUVERTURE BRÉSIL-CROATIE, CE SOIR AU STADE DE SAO PAULO



**Que la fête commence !**

Page 22

**LAGHOUAT**

**Un détournement de 10 titres de banque mis en échec à la BADR**

Page 9

**Météo**▶ **Régions Nord : 27° à Alger**

Brume et nuages bas en début de matinée près des côtes, puis temps généralement ensoleillé avec formation de quelques cellules orageuses isolées à partir de l'après-midi et soirée.

Les vents seront variables, faibles à modérés.  
La mer sera belle à peu agitée.

▶ **Régions Sud : 37° à Tamanrasset**

Temps voilé à nuageux de l'Extrême Sud vers le Hoggar Tassili et le Sahara Oriental avec activité pluvio-orageuse localement. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront variables modérés à parfois assez forts vers le Nord Sahara et les Oasis avec soulèvements de sable locaux.

**Ghoul à Tlemcen**

Le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya de Tlemcen. Lors de cette visite, le ministre inspectera le chantier de la ligne électrifiée à double voie (commune de Sidi Abdelljââ, la gare ferroviaire de Tlemcen ainsi que l'aéroport Messali-Hadj).

**CE MATIN AU MINISTÈRE DU TRAVAIL  
Célébration de la Journée mondiale contre le travail des enfants**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, présidera ce matin à 8h30, au siège du ministère, la cérémonie officielle de célébration de la Journée mondiale contre le travail des enfants qui coïncide avec le 12 juin de chaque année.

**CE SOIR À LA SALLE IBN ZAYDOUN  
Concert rock avec Rodolphe Burger**

Le rockeur français Rodolphe Burger, sera sur scène ce soir à partir de 20h30, à la salle Ibn Zaydoun de l'Office Ryad El Feth.

**CE MATIN À L'HÔTEL RYAD SIDI-FREDJ  
Conseil national du RND**

Le secrétaire général (SG) du parti du Rassemblement démocratique et populaire (RND), M. Abdellader Bensalah, présidera les travaux de la session ordinaire du Conseil national du parti ce matin à partir de 8h30 à l'hôtel Ryad Sidi Fredj.

**CE MATIN À 10H AU HILTON  
Conférence de presse du P-DG de Mobilis**

Le président directeur général (P-DG) de Mobilis, M. Saâd Damma, animera une conférence de presse ce matin à partir de 10h à l'hôtel Hilton (Salle Tassili).



Max M in

Alger	29°	19°
Oran	24°	19°
Annaba	28°	18°
Béjaïa	27°	17°
Tamanrasset	36°	22°

**Horaires des prières**

Jeudi 13 chaâbâne 1435

Fajr	03:37
Dohr	13:20
Asr	16:39
Maghreb	20:10
Isha	21:51

**CE MATIN À L'ENSSP****Conférence sur l'éthique et la déontologie**

Le ministère de la Communication organisera à l'attention des journalistes de la presse écrite, audiovisuelle et électronique, tous statuts confondus, une conférence sur l'éthique et la déontologie.

Cette première d'une série de conférences ouvertes à tous les professionnels de la corporation, sera animée par M. Rachid Arhab, ancien membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel français (CSA).

La conférence qui sera présidée par le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, se déroulera ce matin à partir de 9h30 à l'Ecole nationale supérieure de sciences politiques (ENSSP) à Ben Aknoun.

**SAMEDI 14 JUIN AU FORUM DE DK NEWS****Conférence sur les risques sismiques en Algérie**

Le professeur Hamou Djelai chef de division aléas et risques géologiques au Centre de recherche en astrophysique, astronomie et géophysique, sera l'invité samedi 14 juin à 10h30 du Forum de DK News.

L'hôte du journal animera une conférence-débat qui portera sur les risques sismiques en Algérie.

La rencontre se déroulera au centre de presse de notre publication sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

**H C A  
Riche programme de colloques et séminaires pour le deuxième semestre 2014**

Le Haut-commissariat pour l'amazighité (HCA), a concocté un riche programme de colloques et séminaires scientifiques pour le deuxième semestre 2014. A cet effet, un colloque national sur la lexicographie amazighe: inventaire, description et analyse critique des différentes productions lexicographiques amazighes bilingues, aura lieu en août à Akbou. Dans le même contexte, une journée d'étude sur la «Polysémie dans la

**CE WEEK-END À LA SALLE IBN KHALDOUN  
Concerts de Lounis Aït Menguelet**

Le monument de la chanson kabyle, Lounis Aït Menguelet, animera deux concerts événements, demain vendredi et après-demain samedi, à partir de 16h à la salle Ibn Khaldoun.

**CE MATIN À BORDJ EL-BAHRI  
Finale du concours national des sports adaptés aux agents de la Protection civile**

Le Directeur général de la Protection Civile, le colonel Mustapha El Hebiri, présidera ce matin à partir de 8h à l'Ecole nationale de la protection civile de Bordj El-Bahri, la finale du concours national des sports adaptés aux agents de la Protection civile.

**AIGLE AZUR  
Bientôt une zone «Common check-in» à l'aéroport d'Orly (Paris)**

La compagnie française Aigle Azur et son partenaire Aéroport de Paris, ont annoncé hier dans un communiqué, l'ouverture prochaine d'une zone «Common check-in» dédiée à l'enregistrement de tous les passagers d'Aigle Azur voyageant de l'aéroport de Paris-Orly terminal Sud. Cette nouvelle zone d'enregistrement sera inaugurée à la mi-juin et sera située face à la porte d'entrée principale du terminal «Départ» et à proximité du comptoir de vente d'Aigle Azur. Elle permettra un accès simplifié et plus rapide aux zones de contrôle et d'embarquement.

## RÉVISION DE LA CONSTITUTION

# La mémoire des martyrs et l'équilibre régional au centre des consultations

La présidente de l'Organisation nationale des victimes de terrorisme (Onvt), Mme Fatma Zohra Flici, a indiqué dans une déclaration à la presse au terme de son entretien avec M. Ouyahia, avoir recommandé l'introduction de la protection de la mémoire des martyrs du devoir et des victimes du terrorisme dans la future constitution.

Mme Flici a préconisé également d'exiger aux postulants à la fonction de Président de la République de «prouver qu'ils n'ont aucun lien avec les actes terroristes».

Pour sa part, le sénateur du tiers présidentiel, Mohamed Akhamokh, a exprimé le vœu de parvenir à une Constitution «consensuelle» au sein de laquelle «se retrouveront tous les Algériens».

«Nous espérons que la prochaine Constitution soit consensuelle et au sein de laquelle se retrouveront tous les Algériens», a-t-il précisé au sortir de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence

**La protection de la mémoire des martyrs du devoir et des victimes du terrorisme, ainsi que la préservation de l'équilibre régional pour une cohésion sociale, figurent parmi les principales propositions formulées par les personnalités reçues mercredi à Alger par le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, au titre des consultations autour du projet de révision constitutionnelle.**



de la République. De son côté, le juriste et ancien ministre, Abdelhamid Berchiche, a estimé que le retour à la limitation des mandats présidentiels contenus dans le projet de révision de la

Constitution constitue un «point positif». Il a, cependant, déploré la non-constitutionalisation de la langue tamazight, considérant cela comme un «point négatif» car celle-ci, a-t-il expliqué,

«fait partie des constantes nationales et constitue une partie intégrante de l'identité nationale».

Par ailleurs, M. Ouyahia avait rencontré l'ancien président du Conseil constitutionnel, Abdelmalek Benhabyès, dans le cadre des consultations autour du projet de révision constitutionnelle.

Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment de partis politiques, organisations et associations nationales et représentants de diverses corporations, en vertu de la décision du président Bouteflika, prise le 7 mai dernier, en Conseil des ministres.

Les invitations ont été acceptées par 30 personnalités sur 36 destinataires, 52 partis politiques sur 64 invités, toutes les 37 organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'université sollicités.

● **Mohamed Akhamokh exprime le vœu d'aboutir à une constitution consensuelle**



Le sénateur du tiers présidentiel, M. Mohamed Akhamokh, a exprimé, mercredi à Alger, son vœu d'aboutir à une constitution «consensuelle», dans laquelle «se retrouveront tous les Algériens».

«Nous espérons que la prochaine constitution soit consensuelle dans laquelle se retrouveront tous les Algériens», et «cela dans tous ses aspects», a précisé M. Akhamokh, qui a rencontré le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, dans le cadre des consultations autour du projet de révision constitutionnelle.

Le sénateur du tiers présidentiel a ajouté que les points évoqués ontrairont notamment à la nature du régime, la question des libertés collectives et individuelles ainsi que l'organisation des pouvoirs.

Il a relevé, toutefois, qu'il a exposé particulièrement ses points de vue sur le plan économique et social, en proposant que l'Etat veille à garantir l'équilibre régional pour la cohésion sociale».

M. Akhamokh a indiqué en outre qu'il a répondu à l'invitation du directeur de cabinet de la présidence de la République pour apporter sa «contribution» afin de construire une Algérie «moderne et unie».

Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment de partis politiques, organisations et associations nationales et représentants de diverses corporations, en vertu de la décision du président Bouteflika, prise le 7 mai dernier, en Conseil des ministres.

Les invitations ont été acceptées par 30 personnalités sur 36 destinataires, 52 partis politiques sur 64 invités, toutes les 37 organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'université sollicités.

## Ahmed Ouyahia reçoit l'ancien président du Conseil constitutionnel

Le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, a rencontré, mercredi à Alger, l'ancien président du Conseil constitutionnel, Abdelmalek Benhabyès, dans le cadre des consultations autour du projet de révision constitutionnelle.

À sa sortie de sa rencontre avec M. Ouyahia, l'ancien président du Conseil constitutionnel s'est abstenu de faire une déclaration à la presse. Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires

constitués notamment de partis politiques, organisations et associations nationales et représentants de diverses corporations, en vertu de la décision du président Bouteflika, prise le 7 mai dernier, en Conseil des ministres.

Les invitations ont été acceptées par 30 personnalités sur 36 destinataires, 52 partis politiques sur 64 invités, toutes les 37 organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'université sollicités.

## Le retour à la limitation des mandats présidentiels est un point positif

Le retour à la limitation du nombre de mandats présidentiels constitue un point «positif» dans le projet de révision constitutionnelle, a indiqué mercredi à Alger Abdelhamid Berchiche, juriste et ancien ministre de la Jeunesse et des Sports.

Il a estimé, à l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia,

qu'avec le retour au principe de la limitation des mandats à deux mandats, «on reviendra aux principes démocratiques, à même d'assurer l'alternance démocratique», considérant cela comme un «point positif» dans les propositions contenues dans le projet d'amendement de la constitution.

Il a, toutefois, souligné dans le cadre des consultations autour du projet de ré-

vision constitutionnelle, que «la non constitutionnalisation de la langue amazigh est un point négatif», car celle-ci, a-t-il dit, «fait partie des constantes nationales et constitue une partie intégrante de l'identité nationale».

Par ailleurs, M. Berchiche a relevé qu'il «ne peut y avoir un Etat de droit sans l'indépendance de la justice», car il ne s'agit pas, selon lui, de

## Un poste de vice-président et constitutionnalisation du CNES, principales propositions de ce mardi

La création du poste de vice-président et la constitutionnalisation du Conseil national économique et social (Cnes) figurent parmi les principales propositions émises par les partis et personnalités invités mardi à la présidence de la République dans le cadre des consultations autour de la révision constitutionnelle. Le président du Rassemblement patriote algérien (Rpa), Abdelkader Merbah, a plaidé pour la création du poste de vice-président élu dans la nouvelle Constitution, et qui échouerait au candidat ayant décroché la deuxième place à l'issue des élections. S'exprimant à l'issue de sa rencontre avec le mi-

nistre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, dans le cadre des consultations sur le projet de révision de la Constitution, M. Marhab a axé également ses propositions sur la création d'un haut Conseil des partis et organisations civiles et professionnelles. Le président de l'Association des militants de la Fédération de France du Front de libération nationale (Fln), Mohand Akli Benyouès, a plaidé, quant à lui, pour un régime semi-présidentiel garantissant le fonctionnement des institutions et la stabilité du pays lors de la prochaine révision de la Constitution. M. Benyouès

ne a ajouté, par ailleurs, avoir remis un document à M. Ouyahia, contenant d'autres propositions au sujet de la révision de la Constitution. De son côté, le président du Front de la bonne gouvernance (Fbg), Aissa Belhadi, a souligné la nécessité de constitutionnaliser le Conseil national économique et social (Cnes), en lui élargissant ses prérogatives au suivi et l'évaluation périodique des politiques publiques. S'agissant du volet politique, M. Belhadi a proposé le partage de certaines prérogatives du président de la République par le chef du gouvernement dans l'exercice du pouvoir, plaidant, dans ce cadre,

pour un mandat présidentiel de cinq ans, renouvelable une seule fois, pour garantir le principe de l'alternance au pouvoir. Le président du Parti des jeunes (Pj), Hamana Boucharma, a proposé la tenue d'une conférence d'entente nationale regroupant toutes les sensibilités politiques pour «s'entendre» sur un projet de Constitution consensuel.

S'agissant de la nature du régime politique, il a exprimé sa préférence en faveur du régime semi-parlementaire car, a-t-il expliqué, «garantissant l'instauration d'un Etat de droit et des institutions».

## **NOURL BENGHEBRIT : «Le secteur de l'Education œuvre à l'édition d'un livre unique pour le palier primaire»**

► «L'Etat a déployé des efforts considérables pour assurer la crédibilité des examens scolaires»

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a indiqué, mercredi à Oum El Bouaghi, que son département œuvre à faire éditer, à moyen terme, un livre unique, réunissant toutes les matières, pour le cycle primaire, afin d'alléger le cartable des écoliers.

Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une visite de travail dans cette wilaya, le ministre a souligné que l'objectif est de parvenir, avec la Commission nationale des programmes, à l'élaboration de cet ouvrage unique qui constituerait une base pour un certain nombre de disciplines comme l'éducation civique, la lecture et l'écriture, entre autres matières, pour une meilleure scolarisation des élèves».

La Commission nationale des programmes se réunira «dès la semaine prochaine» avec des groupes spécialisés pour «revisiter» les programmes scolaires, a souligné Mme Benghebrit, précisant que la résolution de la question de la charge des cartables figure parmi les «mesures d'urgence» à mettre en œuvre dans le cadre du «chantier de la refonte pédagogique».

Le département de l'Education nationale envisage également de «revenir à l'idée d'élaborer un cahier des charges pour que les concepteurs de manuels scolaires puissent répondre à des profils qui auront été mis en place par la Commission nationale des programmes», a souligné la ministre, ajoutant que les manuels des trois premières années du cycle primaire ont déjà été élaborés. Tout ce processus de «révision de manuels scolaires» sera accompagné par un «intense programme de formation destiné aux enseignants», a-t-elle souligné. «La grande problématique à laquelle fait face aujourd'hui le secteur n'est ni dans les infrastructures ni dans les chiffres, mais plutôt dans la formation continue des enseignants», a ajouté Mme Benghebrit, précisant qu'un programme de formation et d'accompagnement est en voie d'élaboration pour parfaire les compétences des instituteurs. La ministre a souligné, dans ce contexte, que des instructions ont été données pour que les concours de recrutement des enseignants soient organisés le plus rapidement possible pour permettre aux nouvelles recrues de bénéficier de cycles de formation avant la rentrée scolaire, soit durant la 2<sup>e</sup> quinzaine du mois d'août. La prise en considération de la question de la formation figure parmi «les piliers de la refonte pédagogique envisagée», a-t-elle ajouté à ce propos, avant de faire par d'<sup>e</sup> études des cours, matière par matière, pour remédier aux faibles résultats scolaires obtenus». A son arrivée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, la ministre avait inspecté le centre d'examen du brevet de l'enseignement moyen (BEM) au lycée Larbi Ben M'hidi, à Ain M'lila, où elle a déchêtré, dans une classe, l'enveloppe contenant l'épreuve de sciences naturelles. Elle a ensuite visité plusieurs chantiers de réalisation d'établissements scolaires dans les communes d'Aïn Fakroun, d'Oum El Bouaghi, d'Aïn Beïda et d'Oued Nini.

Le secteur de l'Education nationale sera renforcé dans cette wilaya, dès la prochaine rentrée scolaire, par la réception de 13 nouveaux lycées, sept collèges d'enseignement moyen (CEM), 14 groupes scolaires, 27 classes d'extension, trois salles de sports et de cinq unités de dépistage et de suivi, a-t-on noté.

# LE MINISTRE DE LA JEUNESSE, ABDELKADER KHOMRI

## La définition des politiques de coopération avec la jeunesse repose sur l'écoute

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri, a affirmé mercredi à Alger, que l'orientation du potentiel de la jeunesse algérienne et la définition des politiques de coopération reposaient sur l'écoute pour faire de celle-ci un «élément stratégique pour l'entente nationale, la cohésion sociale et la vie publiques».

La jeunesse représente l'énergie principale de l'Algérie et nous nous devons par conséquent de préunir notre pays en lui accordant davantage d'intérêt afin d'orienter son potentiel et de définir les politiques et stratégies de coopération sur la base de l'écoute et de la proximité», a indiqué M. Khomri lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du plan d'action

tion de son ministère et du programme actuel.

Il a précisé que «la création d'un département ministériel pour la jeunesse tendait à «mettre au point une stratégie plus axée sur la jeunesse en vue d'une meilleure prise en charge de ses préoccupations et revendications», soulignant l'importance d'une coordination et d'une collaboration avec les différents départements ministériels, acteurs politiques, experts et représentants de la jeunesse.

sentants de la société civile. Evoquant les activités retenues pour l'avenir, il a cité l'organisation d'une concertation nationale autour de la jeunesse, la tenue d'une conférence économique et sociale pour la jeunesse, d'une conférence intitulée « Culture et jeunesse ».

et des assises nationales du mouvement associatif. Il s'agit également d'un symposium sous le thème de « Jeunesse et loisirs: comment gérer son temps? et une conférence « Jeunesse, technologies de l'information et communication et enfin une rencontre sur « La protection de la jeunesse », a-t-il encore dit.

M. Khomri a annoncé également l'organisation du «rallye Alger-Tamanrasset», de voyages touristiques dans le sud, de sorties en mer pour permettre aux jeunes algériens de découvrir les richesses que recèle le pays outre le lancement de chaînes télévisuelle et radiophonique pour jeunes ainsi qu'une revue. D'autre part, le ministre de la Jeunesse a annoncé un projet de

création d'un conseil national d'évaluation et d'assistance à la prise de décision en matière de politiques de jeunesse et l'organisation d'assises nationales pour les jeunes à l'étranger.

Concernant la saison estivale, il a souligné que plusieurs structures relevant du ministère de la Jeunesse et d'autres départements ministériels ont été aménagées pour l'accueil de 18 300 estivants âgés de 7 à 19 ans sous l'encadrement de 33 168 personnes outre l'accueil de 5 000 jeunes algériens issus de la communauté nationale résidant à l'étranger dans 10 wilayas cötieras à raison de 500 personnes pour chaque wilaya.

ADS

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, M. HOUCINE NECIB

# **Le gouvernement opte pour l'assistance technique**

Le gouvernement a décidé de renoncer à la gestion déléguée des services publics de l'eau dans les grandes métropoles, confiée depuis 2005 à des entreprises internationales, en optant pour une nouvelle formule d'assistance technique, a annoncé mercredi le ministre des Ressources en Eau, M. Houcine Necib.

► **Le secteur des ressources en eau mobilisera 1.500 mds de DA sur cinq ans pour maintenir sa dynamique d'investissement**

#### ► **Un approvisionnement en eau potable équitable aux usagers durant l'été**

► **Gaz de schiste : le ministre des Ressources en eau appelle à un débat «calme et serein»**



laquelle les actionnaires l'Algérienne des Eaux (ADE) et l'Office national de l'assainissement (ONA) ont pris à temps les dispositions nécessaires en résiliant le contrat, les autres partenariats ont été globalement positifs. Ces contrats ont permis particulièrement d'améliorer la distribution de l'eau en H24, la réparation des fuites ainsi que le rapprochement des usagers et le transfert du savoir-faire.

L'espagnol Agbar qui gère la distribution de l'eau à Oran sera reconduit comme accompagnateur technique, selon la nouvelle formule de gestion. Les négociations entre le ministère des Ressources en Eau et Agbar qui avait obtenu les meilleures performances avec l'ancienne formule ont été bouclées dans ce sens. Interrogé par ailleurs sur l'avancée de l'arbitrage international opposant l'Algérie à l'Allemand Gelsassen Wasser après la résiliation de son contrat à Annaba, le ministre a indiqué que la procédure de l'arbitrage a été momentanément suspendue. Pour le différend avec «Gelsassen Wasser on est à l'aise, la procédure d'arbitrage a été momentanément suspendue ils veulent un rapprochement, un règlement à l'amiable», a-t-il répondu. «C'est une résiliation au tort exclusif sur leur a faire supporter toute la responsabilité de toutes les défaillances, avec le paiement de préjudices», a ajouté le ministre.

## PERSONNES NÉCESSITEUSES

## **Vers la mise au point d'un fichier national**

► *Centres spécialisés affectés à d'autres activités «répondant aux besoins du citoyen»*

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem, a annoncé mercredi l'élaboration d'un fichier national pour les personnes handicapées et nécessiteuses afin d'éviter l'octroi d'une aide indue. Lors d'une rencontre avec les cadres du secteur, les directeurs de wilayas de l'action sociale et représentants de l'agence de l'action sociale, Mme Meslem a indiqué que ce fichier qui sera élaboré sur la base de critères minutieusement étudiés vise l'amélioration de l'accompagnement de ces catégories et la préservation de l'argent public. Ce propos, elle a appelé les responsables du secteur au niveau local à lui transmettre les listes wilayales des différentes catégories bénéficiaires de l'aide sociale avec présentation de détails concernant chaque catégorie dont les handicapés, les personnes âgées et enfance assistée ou en difficulté et les femmes victimes de violence. Ce fichier sera une référence pour d'autres secteurs et comptera parmi les moyens qui visent la rationalisation et la lutte contre le gaspillage en ce qui a trait aux moyens financiers, matériels et humains que ce soit au niveau de l'administration centrale, des services décentralisés, des agences et institutions relevant du secteur, a-t-elle encore précisé. D'autre part, Mme Meslem a insisté sur la nécessité de poursuivre la lutte contre la bureaucratie sous toutes ses formes à travers une action soutenue visant le rapprochement de l'administration du citoyen et la facilitation des mesures administratives au profit du citoyen. Elle a appelé les responsables locaux du secteur à se rapprocher davantage de ces citoyens à travers la mobilisation des assistants sociaux et des cellules de proximité relevant de l'agence du développement social d'autant plus que a-t-elle dit, l'action sociale requiert la recherche des personnes nécessiteuses et marginalisées. La ministre a en outre rappelé les bureaux d'accueil, d'orientation et d'accompagnement ouverts au niveau des directions de l'action sociale et qui seront renforcés à l'avenir par des bureaux d'accueil au niveau des communes à alléger les souffrances des personnes handicapées et âgées et celles atteintes de maladies chroniques. A cette occasion, Mme Meslem a souligné le rôle du mouvement associatif du point de vue social et humain dans la contribution à la prise en charge des personnes vulnérables et nécessiteuses par l'écoute et l'accompagnement ainsi que l'octroi de l'aide matérielle et financière notamment aux centres de séjour.

a-t-elle encore précisé. D'autre part, Mme Meslem a insisté sur la nécessité de poursuivre la lutte contre la bureaucratie sous toutes ses formes à travers une action soutenue visant le rapprochement de l'administration du citoyen et la facilitation des mesures administratives au profit du citoyen. Elle a appelé les responsables locaux du secteur à se rapprocher davantage de ces citoyens à travers la mobilisation des assistants sociaux et des cellules de proximité relevant de l'agence du développement social d'autant plus que a-t-elle dit, l'action sociale requiert la recherche des personnes nécessiteuses et marginalisées. La ministre a en outre rappelé les bureaux d'accueil, d'orientation et d'accompagnement ouverts au niveau des directions de l'action sociale et qui seront renforcés à l'avenir par des bureaux d'accueil au niveau des communes à alléger les souffrances des personnes handicapées et âgées et celles atteintes de maladies chroniques. A cette occasion, Mme Meslem a souligné le rôle du mouvement associatif du point de vue social et humain dans la contribution à la prise en charge des personnes vulnérables et nécessiteuses par l'écoute et l'accompagnement ainsi que l'octroi de l'aide matérielle et financière notamment aux centres de séjour.

## ÉTABLISSEMENT DE CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE DE TAFRAOUI (ORAN)

## Présentation d'un nouveau type d'avion dédié à l'agriculture

L'établissement de construction aéronautique relevant de l'Armée nationale populaire (ANP), basé à Tafraoui (Oran), a exposé hier son nouveau type d'avion dédié au domaine de l'agriculture.

«Ce nouveau modèle d'avion reflète le développement technologique requis par l'entreprise dans le domaine de la fabrication aéronautique. Cet appareil est doté d'options et est caractérisé par des normes qui répondent aux différentes exigences du domaine agricole», a affirmé le directeur général de l'établissement, le colonel Bouleouar Ziani, en marge d'une visite guidée au profit des journalistes, présidée par le commandant air de la 1<sup>re</sup> Région militaire (RM), le général Abdelkrim Douaissa.

À cette occasion, les cadres de l'ECA ont présenté les différentes options et caractéristiques de ce nouvel appareil «Safir 43 E Agricole», qui constitue le troisième type d'avions réalisés par l'établissement, après les deux premiers de types «Firnas 142» et «Safir 43», construits respective-



ment en 2003 et 2004. Ce nouvel avion 100% made in Algérie, qui constitue la nouveauté dans cet établissement, est équipé par des accessoires et des moyens couvrant les besoins du domaine agricole, notamment pour l'aspersion de pesticides et la lutte anti-acridienne, selon le colonel Ziani. En réalisant ce modèle d'avion, le fabricant a pris en considération l'extension de la capacité de stockage des liquides d'aspersion. L'avion «Safir 43 E Agricole» est ainsi doté d'un réservoir de 300 litres et des systèmes modernes d'arrosage. Selon les explications fournies à la presse, cet avion a la capacité de traiter, en une opération, une superficie de 300 hectares dans une durée d'épandage de 40 minutes. Cet appareil peut également effectuer des missions agricoles à hauteur

de 10 mètres d'altitude, un plafond de 5.000 mètres et à une vitesse maximale de 330 kilomètres/heure. Il regroupe des caractéristiques des deux anciens modèles, en plus d'autres options, a indiqué le même responsable. Inscrite dans le cadre du plan de communication élaboré par l'état-major de l'ANP visant la concrétisation d'une politique d'ouverture sur la société, cette visite guidée a permis aux représentants de la presse nationale de s'informer des moyens et outils modernes dont est doté cet établissement à caractère industriel et commercial, à savoir les laboratoires dédiés au développement des moteurs d'avions et leur maintenance et les ateliers de fabrication de pièces de rechange et de montage.

L'ECA vise à promouvoir son activité industrielle à travers le développement de différents types de moteurs aéronautiques tels ceux des hélicoptères et les accessoires d'avions, en plus de l'intégration à la sous-traitance industrielle.

Cette entreprise, qui emploie 80% de personnel civil dont 34% féminin, a été créée en 1993.

SKIKDA GÈNES CET ÉTÉ  
Ouverture en juillet d'une ligne maritime entre la ville italienne de Gênes et le port de Skikda

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) vient d'annoncer le lancement d'une nouvelle desserte vers la ville italienne de Gênes à compter du mois de juillet, apprenait-on hier auprès de l'ENTMV. Dans le cadre des préparatifs pour l'accueil de la communauté nationale et des étrangers durant la période estivale 2014, l'ENTMV vient d'annoncer le lancement d'une nouvelle desserte du port de Skikda vers Gênes à partir du mois de juillet, indique la même source. Prévue initialement en 2013 pour renforcer sa présence sur le Bassin méditerranéen et faire face à la concurrence des entreprises européennes, cette nouvelle desserte sera lancée en juillet. Il s'agit d'un aller-retour à partir de Skikda les 8 et 9 juillet suivie de deux allers-retours les 8 et 9 août puis les 19 et 20 du même mois, ainsi que d'un autre aller-retour les 12 et 13 septembre, souligne l'ENTMV. L'entreprise avait annoncé en avril la programmation de 276 dessertes pour assurer le transport de 371.000 voyageurs et 110.000 véhicules au cours de la saison estivale. Ainsi,

150 dessertes sont prévues à partir des ports d'Alger, Oran, Béjaïa, Skikda, Annaba vers le port de Marseille (France), 118 vers celui d'Alicante (Espagne) et 8 autres vers le port de Gênes (Italie). Pour renforcer sa flotte commerciale l'ENTMV a affréter, selon son directeur général, pour la période allant du 17 juillet au 10 septembre, un ferry appartenant à un armateur grec, d'une capacité d'accueil de 1.500 voyageurs et 700 véhicules. Ce ferry renforce l'ensemble des navires de l'entreprise «Tariq Ibn Ziad», «Tassili II» et «Djari II» dont la capacité d'accueil dépasse 3.900 voyageurs et 1.046 véhicules (une moyenne de 1.300 voyageurs et 340 véhicules pour chacun). L'ENTMV qui aspire à augmenter la part de marché de l'entreprise à plus de 7% en 2016 contre 7,2% actuellement, compte 1.295 employés et prévoit d'assurer le transport de plus de 400.000 voyageurs/an et 130.000 véhicules.

L'ENTMV dispose de plus de 25 agences réparties à travers plusieurs pays européens.

MARCHÉ DES ASSURANCES  
Hausse de 7% du chiffre d'affaires des compagnies en Algérie au 1<sup>er</sup> trimestre 2014

Le secteur des assurances en Algérie a réalisé durant le 1<sup>er</sup> trimestre de 2014 un chiffre d'affaires de 33,7 milliards de DA, en hausse de 7% par rapport à la même période de 2013, selon le Conseil national des assurances (CNA). Les assurances dommages continuent à produire l'essentiel des primes avec une part de marché de 94,5% durant les trois premiers mois de l'année (94,6% en 2013). Le reste, soit 5,5%, ayant été générée par l'assurance de personnes (AP) (5,4% en 2013), indique un bilan du conseil obtenu par l'APS. L'AP a ainsi vu son chiffre d'affaires (CA) augmenter de 9,3% à 1,8 mds de DA contre 1,7 mds de DA durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2013. Quant aux assurances dommages, elles ont réalisé un bilan de 31,8 mds de DA, en hausse de 7,1% par rapport au premier trimestre 2013. La branche automobile, qui a généré 61,7% des rendements des assurances dommages durant le premier trimestre 2014, a progressé de 8,2% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 avec un chiffre d'affaires de 19,6 mds DA. Les garanties facultatives, ont cru de 9,4% contre une croissance de 1,9% de la garantie responsabilité civile (RC). Les recettes de l'IARD (Incendie, accidents et risques divers), qui représentent 30,4% du rendement global du secteur durant les trois premiers mois de l'année, ont évolué de 3,1% à 29,4 millions de DA. La «responsabilité civile» (9,1% de la branche) était en hausse de 5,6% tandis que les assurances CAT-NAT (contre les effets des catastrophes naturelles), qui totalisent seulement 6,5% des primes de l'IARD, ont enregistré une forte évolution de 25,2%, effaçant ainsi la baisse de 11,5% constatée durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2013. La branche «risques agricoles» a, de son côté, progressé de 34,4% alors que la branche «crédit-caution» marquait une baisse de l'ordre de 8%. Cette baisse est engendrée par l'assurance «crédit à l'exportation» qui détient 40% du portefeuille de la branche et affiche une nette régression de 28,3%, selon le CNA. La garantie «crédit immobilier» marque une hausse de 13,9%, alors que les «assurances transport», avec 4,7% du bilan du secteur au 1<sup>er</sup> trimestre, ont par ailleurs progressé de 11,6% à 155,4 millions de DA.

## Baisse de 6,5 % du montant des indemnisations

Selon le CNA, le montant des sinistres réglés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2014 a atteint 10,5 mds de DA, contre 11,2 mds de DA durant la même période en 2013. Les indemnisations au titre de l'assurance automobile ont été de 7,8 mds de DA (74,7% du montant global), celle de l'IRD de 2 mds de DA alors que les règlements au titre de l'assurance transport étaient de 391,8 millions de DA. Les sinistres réglés au titre de l'assurance de personnes sont toutefois 375 millions de DA durant la même période. Quant aux assurances de personnes, leur production a connu une croissance de 9,3% au 1<sup>er</sup> trimestre 2014, affichant 1,9 mds de DA contre 1,7 mds de DA en 2013. La garantie «Groupe» qui détient 30,1% du portefeuille des assurances de personnes, a accusé une régression de 4,8%, de même pour la branche «maladie» qui affiche une décroissance de 76,3%, alors que les branches «accidents, assistance, vie et décès» ont progressé respectivement de 12,8%, 26% et 19,6% comparativement au 1<sup>er</sup> trimestre 2013, selon le bilan du CNA.

La part de marché des sociétés d'assurance à capitaux privés était de 26,4% à la fin du trimestre écoulé, avec des recettes de 8,9 mds de DA, en hausse de 8,6% par rapport à la même période de 2013.

Avec l'arrivée de nouvelles sociétés d'assurances de personnes, de six assureurs publics non spécialisés (CAAR, SAA, CAAT, CASH), deux publics (CAGEX et SGCI) spécialisés respectivement dans l'assurance-crédit et l'immobilier, un réassureur public (CCR), deux mutuelles (CNMA, MAATEC) et sept assureurs à capitaux privés (CIAR, 2A, Trust, GAM, Salama, Al Rayan et Alliance Assurances).

APS

## LOGEMENTS

## L'Agence AADL sommée par le wali de Tipasa de lancer son programme de 6000 logements



L'Agence d'amélioration est de développement du logement (AADL) de la région ouest du pays a été sommée, hier, par le wali de Tipasa, Mustapha Layadhi de procéder en «urgence» au lancement du programme des 6000 logements location vente, destiné à la wilaya en 2013.

«Ce programme AADL a bénéficié de toutes les facilités pour sa mise en œuvre, notamment l'assiette foncière de son implantation, mais les études techniques n'ont pas suivi et on les attend toujours», a indiqué le wali lors d'une réunion du conseil exécutif.

Le chef de l'exécutif n'a pas manqué également de relever le retard accusé pour la réalisation du projet de 600 logements AADL, depuis son lancement, en janvier dernier dans la commune de Chaïba, contrairement au programme du logement de la promotion publique de 4000 unités, dont le taux d'avancement des travaux atteint 50%.

Plus moins de 10.000 logements (tous segments confondus) verront «prochainement» leurs travaux de réalisation lancés dont 4000 logements publics aidés (LPA) et 4000 autres générés par la Cnep, a assuré le wali, qui a fait état, aussi, d'un programme de 2000 logements publics promotionnels (LPP) programmés pour leur lancement ultérieurement, en fonction de l'avancement des souscriptions est-il souligné.

Le secteur du logement dans la wilaya de Tipasa a bénéficié durant ces 15 dernières années d'une enveloppe de plus de 157 milliards de DA, soit l'équivalent de 32% de la cagnotte globale qui a été affectée pour le développement de la wilaya durant la période considérée.

Une situation présentée par le wali fait cas de 47.000 logements (tous segments confondus), dont 18.000 logements publics locatifs, en cours de réalisation à travers la wilaya, au titre du plan quinquennal courant.

Durant l'année dernière, il a été réceptionné dans la wilaya un total de 37.000 logements, dont 13.527 de type rural et 11.527 logements publics locatifs.

Avec l'achèvement de l'ensemble des projets en cours, le parc de logements de la wilaya dépassera les 180.000 unités, contre 99.766 en 2013.

OPPOSITION  
La Coordination pour les libertés et la transition démocratique tient sa réunion à Alger

La Coordination pour les libertés et la transition démocratique (CLTD) s'est réunie mardi à Alger dans la perspective d'engager un débat national autour d'une transition démocratique «à même de garantir les libertés et la stabilité de l'Algérie».

La rencontre a regroupé 125 invités, dont des partis (une dizaine) et des personnalités politiques, dont Ahmed Benbitour, Ali Benflis, Mouloud Hamrouche, Abdelaziz Rahabi, Saïd Sadi, Mokrane Aït Larbi, Ali Yahia Abdennour, ainsi que des membres du parti dissous (FIS).

## 35<sup>e</sup> RÉUNION MINISTÉRIELLE DU FONDS DE L'OPEP M. Djellab à Doha

Le ministre des Finances, Mohamed Djellab participera jeudi à Doha (Qatar) aux travaux de la 35<sup>e</sup> session annuelle du Conseil ministériel du Fonds de l'Opep pour le développement international, indique mercredi



un communiqué du ministère. Il est attendu, que l'Algérie, qui occupe actuellement le poste de vice-président, soit élue, au cours de cette session, au poste de Président du Conseil ministériel du Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour la 36<sup>e</sup> session, prévue en 2015, selon la même source. M. Djellab s'entretiendra avec ses homologues des pays membres de l'organisation pétrolière, en marge des travaux de la réunion ministérielle, ajoute le communiqué. Le Fonds de l'Opep, une institution financière de développement intergouvernemental, a été créé en janvier 1976, par les pays membres de l'Organisation pour renforcer le partenariat Sud-Sud. Ce Fonds accorde des prêts à des conditions préférentielles et des dons pour les pays les moins avancés.

## 31<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ DES PÊCHES DE LA FAO M. Ferroukhi à Rome

Le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, participe mercredi à la 31<sup>e</sup> session du Comité des pêches de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Cof) qui se tient à Rome du 9 au 13 juin, indique mercredi un communiqué du ministère. La rencontre doit adopter officiellement les directives d'application volontaire visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale marine et continentale dans le contexte de la sécurité alimentaire et la promotion de l'aquaculture. Le comité aura à traiter également «toutes les questions liées au développement durable dans le cadre de l'initiative croissance bleue, pour une économie optimale et une écologie durable», souligne le communiqué.

APS

## ALGÉRIE-UE

### Fin de la session de formation en management des ressources humaines

La session de formation en management des ressources humaines qui entre dans le cadre du programme d'appui au secteur de la santé entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) a pris fin mardi à Alger. La session de formation a été soldée par la remise de plus de 1 200 diplômes aux bénéficiaires parmi des médecins inspecteurs et gestionnaires de différents établissements sanitaires du pays. Le Dr Naceur Grime, conseiller au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière chargé

du suivi et de la coordination du programme qui a duré 18 mois, a affirmé que les participants à cette session ont bénéficié de l'expérience européenne en matière de planification stratégique dans le domaine de la santé, de gestion des ressources humaines et de qualité des soins oltre leur participation à six séminaires sur la formation, la télé-thérapie et les pratiques d'inspection et de communication. Les dix meilleurs cadres ayant participé à la session de formation ont été sélectionnés pour une formation

complémentaire en Belgique et pouvoir par la suite, assurer la formation des formateurs en Algérie et mettre au point un plan de formation annuel entre l'Algérie et l'Union européenne.

M. Olivier Kuperminc, expert français chargé du suivi du programme d'appui au secteur de la santé entre l'Algérie et l'UE, a souligné l'importance de ce partenariat qui contribue au renforcement des capacités des différents établissements sanitaires algériens. Selon l'expert, la gestion optimale

du secteur de la santé est celle basée sur l'évaluation de ses propres besoins en vue de le soumettre aux décideurs et bénéficier d'une aide financière à l'effet de les satisfaire. Lancé en 2009, le programme d'appui au secteur de la santé entre l'Algérie et l'Union européenne arrive à expiration en décembre 2014. Il a ciblé plusieurs programmes dont l'amélioration des soins, la prise en charge des maladies non transmissibles, la vigilance sanitaire, l'utilisation de l'information et la formation

## ALGÉRIE-EUROPE

### M. Sellal reçoit le président du Comité économique et social européen

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a reçu mardi le président du Comité Economique et Social Européen Henri Malosse, en visite à Alger indique un communiqué des services du premier ministre.

M. Henri Malosse est en Algérie, suite à l'invitation de son homologue algérien dans le cadre de la tenue d'un Symposium international de haut niveau consacré au développement humain», ajoute le



communiqué. L'audience s'est déroulée en présence du Président du Conseil National Economique et Social (Cnes) Mohamed Seghir Babès. La rencontre

a permis un échange de vues sur les questions relatives, au développement socio-économique, «dans toutes ses dimensions et notamment humaine» est-il précisé. Le Premier ministre et son hôte ont exprimé, selon la même source leur conviction commune, quant à l'impérieuse nécessité de soutenir toute politique visant à assurer le développement humain d'une manière générale et de renforcer, par ailleurs, l'action des sociétés civiles en quête de stabilité et de bien-être.

### L'Algérie mandatée pour présenter les résultats du symposium sur le développement humain

L'Algérie a été mandatée pour présenter les résultats du Symposium international sur le développement humain, tenu lundi et mardi à Alger, lors de la réunion du Comité de coordination conjoint au niveau ministériel entre les pays non-alignés et le Groupe des 77, prévue en septembre 2015 à New York.



Les participants au «Symposium international sur le développement humain et société de bien-être à l'aune de l'agenda post-2015» ont chargé l'Algérie, en sa qualité de présidente du Comité de coordination conjoint au niveau ministériel entre les pays non-alignés et le Groupe des 77, d'exposer les conclu-

sions et les recommandations du symposium aux ministres des Affaires étrangères des Etats membres du comité qui se tiendra à l'occasion de la tenue de l'Assemblée générale des Nations unies sur les Objectifs de développement post-2015. Ils se sont, par ailleurs, félicités du consen-

sus pris à l'occasion de la 17<sup>e</sup> Conférence ministérielle du Mouvement des pays non-alignés, organisée les 28 et 29 mai dernier à Alger, en faveur d'une position coordonnée des pays du Sud sur l'agenda du développement post-2015. Les participants au symposium d'Alger ont insisté sur l'impératif de placer l'éradication de la pauvreté dans les pays en voie de développement comme «une priorité et un objectif central dans l'agenda international de développement post-2015 à travers la mise en œuvre équilibrée de tous les piliers du développement durable tel qu'affirmer par le Sommet mondial Rio+20.

## ALGÉRIE-ITALIE

### Plusieurs opérateurs des deux pays à la réunion du 17 juin à Alger

Une rencontre d'affaires algéro-italienne se tiendra le 17 juin à Alger avec la participation de plusieurs opérateurs économiques des deux pays, dans le but de renforcer la coopération dans divers secteurs. A cet effet, une délégation de la Chambre de commerce et d'industrie de Padou (Italie) séjournera en Algérie du 14 au 18 juin, a indiqué la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci). Les secteurs d'activités qui seront représentés sont le packaging et l'emballage, la métallurgie, la sidérurgie, l'électroménager, les industries agroalimentaires, l'agriculture, le matériel électrique et la pneumatique. Dans le cadre du traité d'amitié signé en 2012 entre l'Algérie et l'Italie, un sommet de coopération bilatérale sera organisé durant le 2<sup>e</sup> semestre de 2014 pour renforcer davantage la coopération bilatérale. L'annonce

a été faite en mars dernier à Rome par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, au terme de ses entretiens avec son homologue italienne, Federica Mogherini, en marge de la Conférence internationale de soutien à la Libye. «Ce Sommet permettra d'encourager davantage la coopération bilatérale entre les deux pays dans divers domaines», avait indiqué à l'APS M. Lamamra, précisant que des accords bilatéraux, en cours de préparation, seront à l'ordre du jour de ce Sommet, dont la date précise n'est pas encore fixée. L'Italie est un partenaire important de l'Algérie. Les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint, durant le premier trimestre 2014, plus de 3,45 milliards de dollars. L'Italie est classée ainsi 2<sup>e</sup> client de l'Algérie et son 3<sup>e</sup> fournisseur, selon les données des Douanes.

## ALGÉRIE-UE

### Fin de la session de formation en management des ressources humaines

La session de formation en management des ressources humaines qui entre dans le cadre du programme d'appui au secteur de la santé entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) a pris fin mardi à Alger. La session de formation a été soldée par la remise de plus de 1 200 diplômes aux bénéficiaires parmi des médecins inspecteurs et gestionnaires de différents établissements sanitaires du pays. Le Dr Naceur Grime, conseiller au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière chargé

du suivi et de la coordination du programme qui a duré 18 mois, a affirmé que les participants à cette session ont bénéficié de l'expérience européenne en matière de planification stratégique dans le domaine de la santé, de gestion des ressources humaines et de qualité des soins oltre leur participation à six séminaires sur la formation, la télé-thérapie et les pratiques d'inspection et de communication. Les dix meilleurs cadres ayant participé à la session de formation ont été sélectionnés pour une formation

complémentaire en Belgique et pouvoir par la suite, assurer la formation des formateurs en Algérie et mettre au point un plan de formation annuel entre l'Algérie et l'Union européenne.

M. Olivier Kuperminc, expert français chargé du suivi du programme d'appui au secteur de la santé entre l'Algérie et l'UE, a souligné l'importance de ce partenariat qui contribue au renforcement des capacités des différents établissements sanitaires algériens. Selon l'expert, la gestion optimale

# La BM prévoit une hausse continue du PIB de l'Algérie sur 2014-2016

La Banque mondiale prévoit une hausse du PIB de l'Algérie de l'ordre de 3,3% en 2014, qui continuera à se raffermir dans une marge modérée pour atteindre 3,5% en 2015 et 3,6% en 2016, a-t-elle indiqué dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales publiée hier.

A la lecture de ces pronostics réactualisés semestriellement, il est constaté que la BM a maintenu les mêmes prédictions de croissance du PIB algérien que celles faites en janvier dernier, alors qu'elle a révisé en baisse ses prévisions de la croissance mondiale dont notamment celles des pays en développement.

Cependant, les pronostics de cette institution financière mondiale sont inférieurs à ceux du FMI lequel tablait, en avril dernier, sur une croissance du PIB algérien de 4,3% en 2014 et de 4,1% en 2015.

En ce qui concerne la balance des comptes courants du pays, la BM l'a révisée en baisse dans la situation à +0,7% du PIB en 2014 (contre une prévision de +2,6% faite en janvier dernier), et à -1,7% en 2015 (contre une prévision de +0,1% faite en janvier) et à -3,4% en 2016.



## Une croissance modeste dans la région MENA

Pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), l'institution de Bretton Woods avance que sa croissance se raffermira progressivement mais tout en restant modeste.

Les perspectives pour la région restent « extrêmement incertaines » et tributaires d'une large gamme de risques intérieurs liés à l'instabilité politique et aux incertitudes concernant l'action publique, selon la BM.

Selon les projections, la croissance dans cette région augmentera progressivement pour passer de 1,9% en 2014 (contre un pronostic de 2,8% fait en janvier dernier) à 3,6% en 2015 grâce à une reprise de la production de pétrole dans les pays exportateurs de pétrole et à une légère amélioration de la situation des économies importatrices de brut.

Par ailleurs, cette institution mondiale a réitéré que le système de subvention de produits alimentaires et de carburants dans la région MENA se caractérise encore par son ampleur et par son « inefficacité ».

Dans ce sens, elle note que si les subventions ont été, initialement, motivées par leur rôle d'outil de protection sociale des personnes à revenus limités, elles bénéficient, également, aux segments aisés de la population tout en mettant davantage de pression sur le budget de l'Etat.

Par conséquent, ajoute la BM, « la réforme des subventions devient cruciale afin de mieux servir les nécessiteux et d'améliorer les fondamentaux de la croissance macroéconomique et la viabilité budgétaire à long terme dans la région ».

## Perspectives favorables en Afrique subsaharienne

Pour ce qui concerne l'Afrique subsaharienne, le rapport avance que les perspectives à moyen terme de cette région demeureront favorables avec un taux de croissance du PIB qui devrait rester à 4,7% en 2014 avant d'augmenter légèrement pour atteindre 5,1% en 2015 et en 2016.

Ceci grâce au raffermissement de la demande extérieure et aux investissements dans les ressources naturelles, l'infrastructure et la production agricole.

La croissance devrait être particulièrement soutenue en Afrique de l'Est, grâce aux entrées des investissements directs étrangers qui sont attirés par les ressources en gaz naturel offshore en Tanzanie et par la mise en production des champs pétroliers en Ouganda et au Kenya. Même si la croissance reste faible en Afrique du Sud, elle se raffermira quelque peu en Angola et restera robuste au Nigeria.

Sur le plan mondial, la BM a revu en baisse ses prévisions de croissance en tablant sur un PIB mondial de 2,8% en 2014 alors qu'elle prévoyait, en janvier dernier, une croissance mondiale de 3,2%.

## 97 actes de vandalisme sur les réseaux de distribution de l'électricité et du gaz recensés à Alger

97 actes de vandalisme sur les réseaux de distribution de l'électricité et du gaz ont été recensés à travers les différentes communes de la wilaya d'Alger durant les cinq derniers mois, a indiqué hier le président du service de l'énergie à la direction de l'énergie et des mines de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Chitta.

Sur les 97 cas enregistrés, 59 concernent le réseau de distribution du gaz avec 56 structures endommagées (canalisations), à travers 37 communes d'Alger ayant enregistré une coupure de 72 heures dans l'approvisionnement en gaz des abonnés, au nombre de 3.500.

38 cas de vandalisme sur le réseau électrique ont été recensés à travers 23 communes, avec 44 structures endommagées. Certains de ces cas sont des infractions à la loi, notamment des constructions illicites proches de poteaux électriques, qui sont une véritable menace pour les citoyens.

Le responsable a également évoqué le problème de la réalisation par des privés de quartiers entiers dans la région de Tixeraine (Birkhadem), sur le réseau de distribution du gaz à forte pression. Le transfert de ces canalisations ou l'interruption de l'approvisionnement en gaz via celles-ci est une véritable problématique qui pose de façon récurrente, en raison du risque encouru, a-t-il dit.

M. Chitta a appelé les citoyens à faire preuve de civisme, lors de l'accomplissement de travaux dont certains peuvent mener à la dégradation du réseau de l'électricité ou du gaz. Certains de ces actes ont provoqué des incendies ayant nécessité l'intervention rapide de la Protection civile et l'activation de plans de sûreté, afin d'éviter d'éventuelles complications.

Il a également salué l'attitude de certains citoyens qui ont favorablement répondu à l'appel de la direction, en acceptant de consacrer une partie de leurs terrains à l'installation de centre mobiles de transfert et de distribution de l'électricité, en vue d'approvisionner plusieurs régions.

Il a sensibilisé les citoyens qui ont refusé l'installation de ces centres sur leurs terrains, ou près de leurs domiciles, ou de leurs commerces ou même dans des places publiques, à l'importance de ces centres qui contribuent à l'amélioration des prestations qui leur sont prodiguées ainsi qu'aux autres citoyens.

## RÉFORMES BANCAIRES

### Un programme «ambitieux» est prévu par les pouvoirs publics

**Un programme «ambitieux» concernant la réforme et la modernisation des services bancaires et financiers visant notamment à rapprocher ces services des citoyens et des investisseurs est prévu par les pouvoirs publics, a affirmé mardi à Alger le ministre des Finances, Mohamed Djellab.**

**M. Djellab qui s'exprimait en marge des réponses du Premier ministre, Abdelmalek Sellal aux membres du Conseil de la nation a indiqué qu'il y a un programme ambitieux pour la modernisation des deux secteurs (bancaire et financier). Ce programme de réforme vise, selon le ministre, à rapprocher les administrations des impôts, de la trésorerie et tout ce qui est service financier des citoyens d'un côté et de moderniser et renforcer ces services pour faire profiter les investisseurs, a-t-il encore ajouté.**

**Il est également inscrit dans ce programme de réformes, poursuit le ministre, la modernisation des mécanismes et outils commerciaux et financiers concernant les instruments de paiement. M. Djellab a insisté sur le fait que la modernisation des outils de paiement figure «parmi les priorités de l'Etat» dans son nouveau plan d'action.**

## La mesure de contrôle de la poudre de lait au niveau des laiteries reportée pour des «raisons pratiques»

Le ministère du Commerce et celui de l'Agriculture et du développement rural ont décidé, «pour des raisons pratiques», de reporter à janvier 2015 l'application d'une mesure visant notamment à contrôler l'utilisation, par les laiteries, de la poudre de lait subventionnée, indique-t-on au ministère du Commerce.

L'ajournement de l'application de l'instruction interministérielle introduisant cette mesure qui devait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> juin s'explique, selon un responsable du ministère, notamment par une importante disponibilité de stocks d'emballage résiduel déjà pré-imprimé. L'instruction exige, en effet, la différenciation des emballages des différents types de lait par des bandes de différentes couleurs, pour permettre aux consommateurs de les reconnaître aisément et aux agents de contrôle de distinguer les produits vendus à prix libres et ceux dont les prix sont administrés.

«On a décidé de reporter la mise en œuvre de cette instruction afin de ne pas pénaliser les producteurs disposant déjà d'importants stocks d'emballage», a souligné Abdelhamid Boukahoun, directeur général du contrôle économique et des répressions de fraudes au ministère du Commerce.

La décision interministérielle exige des laiteries la tenue de trois registres pour suivre le mouvement des stocks de lait.

Il s'agit d'un registre pour les quantités de lait cru et de lait subventionné qui entrent et qui sortent, d'un registre pour les quantités de poudre de lait provenant de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL) et la vente du lait produit à partir de cette poudre et d'un troisième registre pour les quantités de poudre de lait acquises auprès d'autres opérateurs que l'ONIL.

L'instruction exige, aussi, l'adjonction par les laiteries de 0,5 g d'amidon de maïs dans chaque 100g de poudre de lait comme traceur pour connaître la destination de la poudre subventionnée.

Cette dernière mesure a été largement contestée par des associations de protection du consommateur qui ont appelé le ministère à la revoir. Selon, Mustapha Zebdi, président de l'Association de protection du consommateur et son environnement, «ce traceur est riche en sucre ce qui va nuire certainement aux consommateurs diabétiques».

«L'objectif de cette instruction est de s'attaquer surtout aux tricheries et aux tromperies sur la qualité substantielle des produits qui bénéficient d'une subvention de l'Etat», a précisé M. Boukahoun.

Cette mesure (d'ajout d'amidon), poursuit-il, «est pratiquée par plusieurs pays qui subventionnent ces produits sensibles sans oublier que plusieurs aliments contiennent déjà de l'amidon donc on ne peut parler de risques sur la santé», a-t-il rassuré. Publié le 5 mars dans le cadre de l'accompagnement du secteur de l'agriculture dans l'organisation de la filière lait, l'instruction vise à faciliter, également, les opérations de contrôle pour que ce produit ne soit pas détourné de sa finalité, à savoir la production de lait en sachet administré depuis 2001 à 25 DA. Le marché algérien connaît depuis plusieurs mois des perturbations dans la distribution de ce produit de large consommation, ce qui avait amené le ministère du Commerce d'ailleurs à diligenter une enquête pour déterminer les véritables raisons à l'origine de ces perturbations.

L'enquête avait montré que la pression sur le lait en sachet subventionné était due au recours d'un grand nombre de consommateurs à ce type de lait suite à la hausse des prix des autres types de lait non subventionné qu'ils consommaient d'habitude.

APS

## BÉCHAR

### 800 logements seront réceptionnés avant la fin de l'année

Une tranche de 800 logements relevant des différents programmes de logement, sera réceptionnée avant la fin de cette année 2014, dans la commune de Béchar, a-t-on appris hier auprès de la wilaya.

Ces logements ont tous été attribués pour répondre à la demande en logements sociaux locatif et leurs chantiers sont au stade des aménagements urbains et de la réalisation des voies et réseaux divers (AEP, assassinat, et téléphone), a précisé la même source ajoutant que ces habitations sont situées dans la nouvelle zone urbaine de Lahmar, au nord-ouest de la commune de Béchar.

20 autres unités destinées aux cadres des différents services régionaux et locaux de la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), dont les travaux ont été complètement achevés, figurent également dans le même programme.

Ces 20 logements qui seront réceptionnés avant la fin de ce mois, permettront de satisfaire les besoins en habitat des cadres de ce corps de sécurité et de leurs familles et s'inscrivent au titre de la prise en charge des préoccupations sociales des policiers, a-t-on signalé à la direction de l'administration locale (DAL) maître d'ouvrage de ce dernier projet.

## ORAN

### Attribution de 769 logements dans les prochains jours

Au moins 769 logements sociaux locatifs seront attribués «dans les prochains jours» à Oran, a annoncé mardi le wali. Les listes des bénéficiaires seront affichées en fin de semaine en cours.

Les logements seront attribués avant le mois de Ramadhan, a souligné M. Abdellah Zaâlène qui a présidé, au siège de l'APC d'Oran, une rencontre de sensibilisation sur le plan d'attribution de logements dans le cadre des pré-affectations, en présence de représentants de comités de quartiers et des concernés par cette opération. Les logements qui seront distribués durant les prochains jours sont répartis à travers certaines communes de la wilaya dont Bousfer, Ain El Kerm et Hassi Benyebka, a ajouté le wali.

M. Zaâlène a annoncé l'attribution de 7.906 logements sociaux de même formule concernant notamment les pré-affectations et le programme de résorption de l'habitat précaire (RHP).

Pour ce qui est des bénéficiaires de pré-affectations, estimés à 6.000 familles dans la wilaya, le même responsable a souligné que le quota destiné aux habitants de la commune d'Oran est de 3.404 logements, qui seront attribués en trois phases.

La première phase est prévue fin août (plus de 1.000 logements), la deuxième en octobre et la 3<sup>e</sup> phase entre novembre et décembre 2014, a-t-il expliqué. Il sera procédé, avant la fin de l'année en cours, à la poursuite de l'opération de relogement des familles résidant dans des habitations précaires et de hâf (quartier) Sanawbar (ex-Planteurs) dans la ville d'Oran. Un groupe de citoyens dont un nombre résidant dans de vieilles habitations ont observé, mardi, un sit-in devant le siège de la wilaya pour revendiquer des logements sociaux. Les protestataires ont bloqué la circulation et essayé de s'introduire dans le siège de la wilaya, avant d'être dispersés par le service d'ordre.

APS

## « OPÉRATION TERRE-MER »

### Préserver la nature... Les enfants de plus en plus volontaires pour protéger l'environnement, des adultes de moins en moins respectueux de l'hygiène publique...

C'est désormais devenu une tradition, et ce depuis maintenant quelques bonnes années, instituée par le tenace et très entreprenant tandem « Association ARDH et Plantation Chahid Hassissène ».

Arslan B.

Et c'est ainsi que samedi 7 juin 2014, près de 300 personnes ont été mobilisées dans le cadre d'un campagne de volontariat baptisée « Opération Terre-Mer ». Ecoliers, scouts marins, sportifs et autres citoyens n'auront ménagé aucun effort pour rendre à la



RN24 ainsi qu'à la plage de Boulimat (Côte ouest) un « visage » plus agréable à regarder, alors qu'il n'a cessé d'être des plus hideux par la faute de irréductibles pollueurs. Si l'opération nettoyement menée par des équipes de volontaires acharnés s'est déroulée plutôt dans la matinée, l'après-midi était consacrée à la liesse : chorales, saynettes et autres sketches étaient présentés par

des écoliers, toute belle naïveté et innocence, fiers de leur geste protecteur de l'environnement, des expositions sur place également ont été programmées afin de constamment sensibiliser, une sonnette d'alarme, en fait, au regard de l'ampleur que prend la pollution dans la région...

Des arbres ont été plantés au niveau de la plantation Chahid Hassissène, en hommage

à la mémoire du défunt journaliste Mustapha Ramdani (L'Authentique et Ré-Chef de Avis, récemment décédé suite à une maladie, à Béjaïa). A noter que la présence sur le site (Boulimat plage) en pleine opération « propriétés de l'équipe de tournage de l'émission « Thalassa » et du DG du CHU (provisoire) Khellil Amrane a été très appréciée...

## AÏN DEFLA

### Le parc roulant de la Protection civile renforcé par 23 ambulances

La direction de la Protection civile de la wilaya de Aïn Defla vient d'être dotée de vingt-trois (23) ambulances médicalisées, a-t-on appris du communiqué de presse de la DPC de Aïn Defla.

Aujourd'hui, les 23 ambulances neuves viennent renforcer un parc en nette progression, mais qui n'a toujours pas complété le manque à gagner, notamment dans la daïra de Khemis Miliana qui est traversée par trois routes nationales RN4, RN 18 et RN 14. Parmi les anciennes ambulances qui constituent le parc de la wilaya, il y a celles qui sont dans un état relativement non-mobilisable. Ces ambulances doivent être rénovées et le parc doit être renforcé davantage. N'étant l'entretien et la bonne conduite des chauffeurs, ces ambulances auraient été hors d'usage, car la demande est très forte avec une grande pression au vu du nombre d'accidents de la route, domestiques et autres interventions pour sauver des vies humaines. Ces importants moyens roulants dotés de l'ensemble des moyens et équipements d'intervention seront mis à contribution au titre de la saison estivale 2014, pour renforcer les secouristes dans leurs efforts visant à porter assistance aux blessés et victimes d'accidents de la route.

Ces ambulances qui s'ajoutent à celles existantes ont permis, à la direction de la Protection civile, de les affecter aux différentes unités d'intervention en fonction du nombre d'habitants et des interven-

tions recensées à ces niveaux. Ainsi, le centre de formation des agents a été doté avec deux nouvelles ambulances destinées pour la prise en charge médicale et l'instruction des 400 stagiaires qui poursuivent une formation d'une (01) année, relevant de 6 wilayas. Par ailleurs, les 12 unités opérationnelles, ont été renforcées chacune d'une nouvelle ambulance en vue d'améliorer les actions de secours aux citoyens.

A noter que le coût de ces ambulances dépasse 620 millions de centimes l'unité, soit plus de 14 milliards de centimes.

En ce qui concerne les évacuations sanitaires, se sont 6 449 interventions qui ont été effectuées durant l'année 2013 au profit de divers cas d'urgence, et à la date

de 10 juin 2014, pas moins de 3 000 opérations ont été menées particulièrement pour les accidents de circulation qui ont atteint un nombre alarmant sans précédent, soit 550 accidents qui ont fait 780 blessés et 34 décès.

Sur le plan des accidents de la route, la wilaya de Aïn Defla est desservie par trois routes nationales à grandes fréquentation du nord vers le sud et de l'est vers l'est, il est plus qu'impératif d'installer des postes de secours avancés à proximité des points noirs ou à mi-chemin entre les agglomérations, et ce, pour sauver des vies humaines.

Salim Ben

## • Lancement en 2015 d'une étude visant l'interconnexion entre les barrages de Sidi M'hamed Bentaïba et Harreza

Une étude visant l'interconnexion entre les barrages de Sidi M'hamed Bentaïba et Harreza, situés respectivement dans les communes d'Arrib et Djellida, dans la wilaya de Aïn Defla, sera lancée au cours de l'année prochaine, a-t-on appris auprès de la direction locale des ressources en eau. L'alimentation de la population de la commune de Djellida en eau potable sera améliorée à la faveur de ce projet qui prévoit également l'amélioration de l'irrigation des zones agricoles de la région, a indiqué la même source. C'est durant la saison hivernale que le surplus en eau enregistré au niveau du barrage de Sidi M'hamed Bentaïba servira à alimenter le barrage de Harreza, ont expliqué les initiateurs de cette étude. Cinq (5) barrages, dix (10) retenues collinaires, 162 forages d'AEP et 384 réservoirs et châteaux d'eau sont dénombrés dans la wilaya de Aïn Defla.

## EAUX SUPERFICIELLES : Mobilisation attendue de 48 millions de m<sup>3</sup> à M'sila

Un volume de 48 millions de m<sup>3</sup> d'eaux superficielles sera mobilisé, au cours des trois prochaines années dans la wilaya de M'sila, à travers la réalisation de trois ouvrages de retenue, a-t-on appris hier auprès de la direction des Ressources en eau. Il s'agit, selon la même source, de trois infrastruc-

tures hydrauliques prévues à Medjedel (44 millions de m<sup>3</sup>), à Ouled Abdallah, dans la commune de Sidi-Aïssa (3 millions de m<sup>3</sup>) et à Khaloua, dans la commune de Maâdhdid (1 million de m<sup>3</sup>).

Les études techniques du plus important parmi ces ouvrages, celui de Medjedel en l'occurrence, sont finali-

sées et la construction de ce barrage est en phase d'attribution, a-t-on indiqué, précisant que cette future infrastructure hydraulique permettra, à terme, d'irriguer un millier d'hectares. S'agissant de la réception de l'ouvrage de retenue de Ouled Abdallah, celle-ci est prévue pour la fin de cette année. Cet ouvrage permettra l'irrigation de quelque 200 hectares de terres agricoles.

Ces ouvrages seront complétés par la retenue de Kheloua, d'une capacité de stockage d'un million de m<sup>3</sup>, qui sera opérationnelle courant 2014, selon les services de la direction des ressources en eau.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ, BILAN DE LA POLICE DE MAI : Arrestation de 320 personnes et retrait de 194 permis de conduire

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les éléments de la sûreté de wilaya de Bordj Bou-Arréridj, ont mis au point, depuis quelques mois, une stratégie sécuritaire pour diminuer la criminalité qui s'est avérée payante. L'ensemble des opérations ont été coordonnées et supervisées par le chef de sûreté de wilaya.



Mouad B.

En effet, les services de police ont enregistré durant le mois dernier 411 affaires. Par ailleurs, 320 personnes ont été impliquées dans différents délits, dont 21 mineurs et 11 femmes. Parmi ces personnes arrêtées, 64 ont été placées sous mandat de dépôt, 04 en liberté provisoire et 33 citations directes.

Concernant le bilan de la sécurité routière, on dénombre 68 accidents qui ont causé 101 blessés. Pour les retraits de permis de conduire, les services de police ont sus-

pendu pas moins de 194 permis.

En matière d'atteinte à l'environnement et à l'urbanisme, il a été relevé 32 infractions dont 25 concernant l'urbanisme. « La société tout entière devra mieux s'impliquer encore et toujours pour réduire la criminalité et les accidents de la route qui ne sont pas l'affaire des seuls services de sécurité qui, en dépit des efforts qu'ils déploient dans ce sens, ont besoin du soutien des citoyens, à l'effet d'agir ou intervenir au moment opportun et rendre ainsi leur action plus efficace et plus rapide », dira le chef de sûreté de wilaya en rappelant le numéro vert 1548.

## Cinq morts sur la RN6 entre El-Bayadh et Saïda

Cinq personnes (23 à 50 ans) ont trouvé la mort dans un accident de circulation survenu hier matin sur un tronçon de la RN6 entre les wilayas d'El-Bayadh et de Saïda, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit à quelque 135 km au nord d'El-Bayadh, dans une violente collision entre deux camions, l'un venant de la wilaya de Béchar et se dirigeant vers le nord du pays, et l'autre en provenance de la wilaya

de Tiaret et se dirigeant vers Mécheria (Naâma), a-t-on précisé de même source.

Quatre des victimes sont décédées sur le coup et la cinquième a succombé lors de son évacuation vers l'établissement public hospitalier de Bougrot (El-Bayadh), selon la Protection civile. Les services de la Gendarmerie nationale territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

## DOUANES TLEMCEN: Saisie de 5.640 kg de déchets de cuivre

Les agents des Douanes de la wilaya de Tlemcen ont saisi 5.640 kg de déchets de cuivre lundi lors de deux opérations distinctes, a-t-on appris mardi dans un communiqué de la Direction régionale des Douanes de Tlemcen.

Les deux opérations ont été effectuées par les éléments de la brigade des douanes de Marsa Ben M'hidi, la brigade mobile de Ghazaouet et le poste de surveillance douanier de Honaine, lors d'une patrouille sur la RN 98 au village de Boukiou à Sidi Aamar (daïra de Remchi) et la zone reliant Fellaouene et Aïn Kébir.

Cette quantité de déchets de cuivre a été découverte à bord d'un camion et de deux véhicules, selon la même source.

Par ailleurs, les douaniers ont saisi, lors d'opérations distinctes menées le même jour à Tlemcen et Sidi Bel-Abbès, 600 litres d'huile de table, 150 paires de chaussures, 50 maillots de sport, cinq moteurs et des pièces de rechange, à bord de véhicules, selon la même source. La valeur globale des produits saisis et des moyens de transport est estimée à 3.398.900 DA, et l'amende à 42.865.000 DA, selon le document.

## LAGHOUAT Un détournement de 10 titres de banque mis en échec à la BADR

Une opération de détournement et d'utilisation de dix (10) titres de banques, d'une valeur globale de 50 millions DA, à la banque de l'Agriculture et du développement rural (BADR) de Laghouat, a été mise en échec par les services de la sûreté de wilaya, a-t-on appris mardi auprès de ce corps sécuritaire.

Les investigations enclenchées par ces services, suite à une plainte contre X déposée par le groupe d'exploitation Laghouat-Ghardaïa de la banque, faisant état de la disparition de 10 titres bancaires d'une valeur de 5 millions DA chacun, ont révélé l'implication de trois individus, dont un fonctionnaire de la banque, a précisé la cellule de communication et des relations générales de la sûreté de La-

ghouat. Les mis en cause ont, après avoir eu vent de l'ouverture d'une enquête sur l'affaire, procédé à la destruction des 10 titres en question, ce qui a empêché leur utilisation, a-t-on ajouté.

Selon la même source, l'enquête a permis de lever le voile sur une autre affaire de détournement et de retrait, par un des inculpés, d'une somme de 28,6 millions DA de la wilaya de Ghardaïa, usant d'un chèque bancaire volé de l'agence BADR de Laghouat, avec la complicité de deux de ses employés.

Présentés devant le tribunal de Laghouat, les mis en cause ont été placés en détention préventive pour «association de malfaiteurs dans le but de préparer un vol», a conclu la cellule de communication.

## GUELMA Dix postes avancés pour prévenir les incendies de récoltes

Dix (10) postes avancés destinés à assurer une intervention rapide et efficace de la Protection civile, en prévision de la campagne moissons-battage de la campagne 2013-2014, a-t-on précisé de même source. Les postes avancés des communes d'Aïn Larbi, de Khezarra et de Bouati-Mahmoud sont en liaison directe avec l'unité principale du chef-lieu de wilaya, en vue d'actions «synchronisées» tandis que ceux de Tamlouka, Aïn Reggada, Bordj Sabat

et Aïn Makhlof, dans la zone sud-ouest de la wilaya, sont reliés à l'unité secondaire d'Oued Zenati, a précisé la même source. Le rôle de ces postes avancés dans l'extinction rapide des feux qui viendraient à survenir durant la saison des grandes chaleurs, associé à celui des riverains qui devront signaler tout départ de feu, sera «déterminant», a-t-on considéré à la direction de wilaya de la Protection civile.

EL-ACHIR(BBA) :

## 2 morts et 3 blessés dans un accident de circulation sur le CW1

Deux morts et trois blessés tel est le bilan d'une collision qui a eu lieu, hier matin, entre un camion et une voiture sur le CW1 entre El Achir et EL K'sour à une vingtaine de kilomètres de Bordj Bou-Arréridj.

Un véhicule léger qui transportait quatre personnes dont les deux victimes de l'accident, un homme et une femme, B. L., 46 ans et F. B., 22 ans, avait été heurté par un camion, selon des témoins oculaires.

Alertés, les services de la sécurité et de la Protection civile se sont rendu sur les lieux du drame pour évaluer les dégâts et évacuer les morts et les blessés.

Ces derniers ont été transportés d'urgence vers l'hôpital Bouzidi-Lakhdar de Bordj Bou-Arréridj, où ils ont reçu des soins intensifs, tandis que les deux morts ont été déposés à la morgue.

Selon les témoignages qui nous ont été fournis par des témoins oculaires, l'accident serait causé par un excès de vitesse.

Mouad B.

## SÉTIF

## 26 incendies de récoltes depuis début juin

Une vingtaine d'incendies de récoltes s'est déclarée depuis le début du mois de juin en plusieurs points de la wilaya de Sétif, a indiqué mardi à l'APS un officier de la Protection civile.

Le lieutenant Ahmed Lamamra, chargé de la communication, a précisé que sur les vingt (20) sinistres enregistrés, sept (7) ont été particulièrement violents dès lors qu'ils ont dévasté 12 hectares de céréales et détruit 1.218 bouteilles de foin et une cinquantaine d'arbres fruitiers. L'incendie le plus important a eu lieu, selon la même source, au douar El-Hasbia, dans la commune de Beni-Fouda (Nord-est de Sétif), où sept (7) hectares de récolte d'orge ont été ravagés, en plus de la destruction partielle d'une moissonneuse-batteuse et d'un tracteur agricole appartenant à la ferme-pilote Chekhchoukh-Messaoud.

L'intervention rapide des éléments de la Protection civile, aidés par des agriculteurs qui ont utilisé leurs tracteurs et leurs engins de labour pour isoler le périmètre du sinistre, a permis d'éviter que le feu ne se propage dans le reste du champ dont la superficie avoisine les 50 hectares, a conclu le lieutenant Lamamra.

APS

## Avis de décès

Une pensée à tous ceux qui connaissent Abdellah Louli et Assia Bektache qui viennent de perdre la pupille de leurs yeux, Skander Louli, décédé en France, à l'âge de 20 ans, fauché par un RER. En cette douloureuse circonstance, sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire et prie le Tout-Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

Tu demeureras éternellement vivant dans nos coeurs, cher Skander.

« A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons ».



## Chez les obèses, la chirurgie bariatrique plus efficace à long terme contre le diabète



La chirurgie bariatrique, qui consiste à restreindre l'absorption alimentaire, est la méthode la plus efficace à long terme contre le diabète chez les personnes obèses, confirme mardi une recherche qui a suivi des patients en Suède pendant 18 ans.

Cette étude clinique montre que chez les sujets obèses souffrant de diabète adulte (type 2), la chirurgie a permis des rémissions plus fréquentes et moins de complications liées à cette maladie que dans le groupe témoin traité sans intervention bariatrique, précisent les chercheurs dont les travaux paraissent dans le *Journal of the American Medical Association* (JAMA). L'obésité et le diabète atteignent des proportions épidémiques et représentent un fardeau de santé publique. Quelque 347 millions d'adultes dans le monde vivent avec le diabète de type 2, dont la moitié l'ignore, indique l'étude.

L'incidence du diabète qui est directement liée à l'obésité pourrait être réduite de 50% avec un changement de mode de vie et des médicaments, selon les auteurs. La recherche, menée par Lars Sjostrom de l'Université de Göteborg, a suivi des sujets obèses en Suède dans des hôpitaux et des centres médicaux.

Les auteurs ont recruté de septembre 1987 à janvier 2001 260 patients obèses dans un groupe de contrôle de 2.037 personnes et 343 autres patients souffrant aussi d'obésité mais ayant subi une intervention bariatrique. Ils étaient tous diabétiques.

Pour ceux qui ont eu des complications liées au diabète, la période moyenne de suivi a été de 17,6 ans dans le groupe de contrôle traité avec des médicaments, de l'exercice physique et un nouveau régime alimentaire, contre 18,1 ans pour ceux qui ont eu une chirurgie bariatrique.

Deux ans après, la proportion de patients en rémission de diabète, définie comme une glycémie inférieure à 110 milligrammes de glucose par déclit de sang sans médicament, était de 72,3% dans le groupe ayant eu une intervention bariatrique contre 16,4% dans le groupe de contrôle. Après quinze ans, le taux de guérison était encore de 30,4% chez ceux traités chirurgicalement contre 6,5% parmi les autres. Toutes les différentes techniques de chirurgie bariatrique (anneau gastrique, pontage...) ont été liées à des rémissions plus longues du diabète comparativement aux soins avec des médicaments et un changement de mode de vie. De plus, la chirurgie bariatrique a permis une diminution des complications micro et macro-vasculaires liées au diabète. Aux Etats-Unis, l'obésité affecte plus d'un tiers des adultes et est le principal déclencheur du diabète de type 2. Les responsables sanitaires parlent de véritable épidémie baptisée «diabesity». Environ 8% des Américains sont diabétiques.

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES: L'Algérie appelle les pays développés à tenir leurs engagements

L'Algérie appelle les pays développés à tenir leurs engagements relatifs à l'évolution de l'agenda de la négociation climatique internationale, lit-on dans un document du Centre de développement des entreprises renouvelables (CDER), rendu public à l'occasion de réunion de la 40<sup>e</sup> session, à Bonn (Allemagne) des organes subsidiaires.

Lors de la réunion qui se tient du 4 au 15 juin dans le cadre de la Convention de l'ONU sur les changements climatiques regroupant 195 pays, dont l'Algérie, la délégation algérienne a invité les pays développés à «tenir leurs engagements dans le cadre de la Convention onusienne», ajoutant que toute négociation dans le cadre de la plateforme de Durban (ADP) «doit être menée dans cet esprit».

Qualifiée de «processus ambitieux», la plateforme de Durban a pour but de renforcer les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre afin de limiter efficacement l'augmentation de la température moyenne de la planète terre. Elle reconnaît, par ailleurs, que tous les pays doivent faire face de manière «urgente» à la menace grave et potentielle des changements climatiques.

«L'élément de la responsabilité commune mais différenciée doit être au cœur de tout le processus. Le travail dans le cadre de l'ADP ne devrait pas traiter uniquement de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais de tous les éléments de la décision (du Protocole de Kyoto), qui doivent



être abordés de manière équilibrée et intégrée...», a soutenu la délégation algérienne, issue de plusieurs secteurs.

Il s'agit notamment de l'adaptation aux changements climatiques qui demeure la «préoccupation principale» pour une grande partie des pays en développement, mais aussi des moyens de mise en œuvre (financement, transfert de technologies et des capacités nationales en adéquation avec le principe des responsabilités communes mais différenciées).

En ce qui concerne l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation au phénomène, l'Algérie qui s'associe à la position du G77 et la Chine, du Groupe afri-

cain, du Groupe arabe, ainsi qu'à celle des pays en développement avec des vues similaires, a rappelé les principes de la Convention et de la «responsabilité historique des pays développés».

Ainsi, a-t-on souligné, la contribution des pays en développement à l'effort international doit être déterminé au niveau national en tenant compte des «circonstances et des capacités nationales en adéquation avec le principe des responsabilités communes mais différenciées».

«Afin de renforcer les capacités des pays pour faire face aux effets adverses des changements climatiques dont leur impact sur les pays

en développement sont évidents, l'Algérie veut mettre l'accent sur l'importance de renforcer le travail sur l'adaptation dans le cadre de l'ADP», a ajouté la même source. La délégation algérienne a également insisté sur l'importance de traiter l'impact socio-économique des mesures de riposte et d'assister les pays en développement dans l'effort de diversifier leurs économies.

«Le nouveau régime doit prendre en considération ces questions importantes à travers la création d'un cadre institutionnel approprié et à travers des mesures et des actions», selon la vision de algérienne.

## GENÈVE

## La stratégie algérienne d'édition de la société de l'information présentée

La stratégie algérienne d'édition de la société de l'information fondée sur la connaissance a été présentée mardi à Genève par la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri.

«L'Algérie a œuvré à la concrétisation des engagements pris à l'occasion du Sommet mondial de la société de l'information (SMSI) de Tunis (en 2005) en adoptant une stratégie d'édition de la société de l'information et de l'économie fondée sur la connaissance», a indiqué Mme Derdouri lors du Forum mondial du SMSI qui se tient du 10 au 13 juin dans la ville suisse.

Le Forum de Genève a pour but la présentation des progrès accomplis en matière d'implantation des lignes d'actions du SMSI de Genève en 2003 et de Tunis en 2005 afin de mettre en œuvre une nouvelle stratégie mondiale de la société de l'information.

La ministre a souligné que l'Algérie a misé sur un «développement structurant», durable au profit de l'ensemble des acteurs socio-économiques et des citoyens de manière «équitable» à travers tout le territoire national.

«Pour garantir un développement harmonieux, l'Algérie a inscrit comme priorité stratégique, la démocratisation de l'accès aux TIC à travers la formation de masse, pour assurer le développement des compétences et favoriser la transition progressive vers une société fondée sur le savoir», a-t-elle soutenu. Mme Derdouri a signalé la mise en

œuvre de la stratégie nationale pour le haut et le très haut débit en Algérie qui a permis la réalisation, jusqu'à ce jour, de pas moins de 78.000 km de fibre optique à travers le territoire national.

En matière de connectivité des espaces communautaires, elle a indiqué que «l'ensemble» des établissements de jeunes, des maisons de la culture, des bibliothèques, des salles de lecture publiques, des cités et campus universitaires, des centres de recherche, des écoles et des centres de formation sont connectés à l'internet haut débit ainsi que toutes les localités de plus de 1 000 habitants.

Par, au titre du Népad, la ministre a tenu à signaler que «la partie algérienne de la liaison en fibre optique, reliant Alger à Abudja (Nigeria) en passant par Zinder au Niger est opérationnelle».

Cette infrastructure stratégique dont la moitié est en territoire algérien, permettra la construction d'un réseau régional d'informations reliant plusieurs pays africains, a-t-elle dit.

En matière de développement des infrastructures de télécommunications satellitaires, elle a rappelé que l'Algérie a entrepris une action d'«envergure» nationale et régionale portant sur la réalisation d'un satellite de télécommunications Alcomsat 1, dont la mise en exploitation est prévue avant l'échéance de 2015. «Cet outil permettra notamment de fournir les services de transmission de données, de multimédia, de télé-enseignement, de télémédecine et de visioconférence», a-t-elle expliqué.

Mme Derdouri a indiqué, à cette occasion, que l'innovation et le développement de l'entrepreneurat figurent parmi les «piliers» de la stratégie nationale à travers les parcs technologiques «qui en demeurent le vecteur par excellence». Elle a souligné que le citoyen est au centre du programme national et ce notamment, par le développement des services en ligne et le lancement du portail gouvernemental Elmouwatine (le Citoyen) et des portails sectoriels et thématiques. La carte de sécurité sociale (Chifa) et la mise en œuvre et le parachèvement du réseau national de télémédecine, initié dans sa première phase avec 18 établissements hospitaliers, figurent au centre de la stratégie nationale. Elle a fait savoir que l'opération de désenclavement technologique Cyberif portant sur l'aménagement de bus en cyberspace se déplaçant de village en village, pour initier les populations énclavées aux TIC sera, en 2015, généralisée à toutes les régions rurales du pays.

La ministre a affirmé que l'Algérie «maintiendra un rythme soutenu pour parachever l'édition de la société de l'information», assurant que la politique nationale mise en œuvre progressivement s'est vue consolidée notamment par une évolution positive des principaux indicateurs contribuant à l'Indice de développement humain (IDH) notamment l'augmentation sensible du nombre d'utilisateurs d'Internet.

## 5<sup>e</sup> FESTIVAL NATIONAL DE LA CRÉATION FÉMININE : Distinction des lauréates

Une soirée a été organisée mardi à l'Institut national supérieur de musique (INSM) en l'honneur des participantes à la 5<sup>e</sup> édition du festival national de la création féminine consacrée au couscous, la veille de la clôture de cette manifestation inaugurée le 5 juin courant.

A cette occasion, des prix ont été remis aux lauréates des concours «Art culinaire» et «Arts de la table» qui ont vu la participation de plus de 50 femmes représentant les différentes régions du pays.

Le concours «Art culinaire» auquel ont participé 33 femmes a permis aux visiteurs de découvrir 55 façons différentes de préparer le couscous, fait notamment d'orge est de blé.

Les trois premiers prix de ce concours, dont le jury était présidé par Sid Ali Lahlou, fondateur de la maison Lahiou (pâtes), sont revenus respectivement à Nardjes Bouaza (Tlemcen)

### «Art culinaire» et «Arts de la table»



qui a préparé «El Seffa», à Fatma Zahra (Jijel) pour le «Couscous au poisson» et Benkarama Rekia (Ouargla) pour le plat «El Serair».

Des prix ont également été décernés à Bacha Zahira (Alger), Aïcha Laabid (Tissensilt) et Tamaazout Benmoussa (Béjaïa), lauréats du concours «Arts de la table», consacré aux ustensiles utilisés généralement pour servir le couscous et au linge de table, dont le jury était présidé par Hafima Boursas.

La clôture de cette manifestation sera marquée mercredi par une soirée artistique animée par l'artiste Houria

Aïchi qui interprétera des chansons de son dernier album, en hommage à des chanteuses algériennes, comme Faïda Dziria et Aïcha Lebga.

Plusieurs activités figuraient au programme de ce festival, dont l'organisation d'ateliers de formation sur l'histoire du couscous et les différentes manières de le préparer.

Un espace-vente (Souika) avait été aménagé à la terrasse du Palais des Raïs (Bastion 23) qui abritait l'événement pour la vente de certains produits préparés par des femmes comme le miel, l'huile d'olive et les différentes sortes de pâtes.

## FESTIVAL UNIVERSITAIRE DU COURT MÉTRAGE À ORAN : Une première au niveau national

Quatorze (14) courts métrages sont en lice à la première édition du festival universitaire du court métrage, ouverte mardi à la faculté des sciences humaines et civilisation islamique de l'université d'Oran.

Trois prix du meilleur film, de la meilleure mise en scène, du meilleur scénario et du prix du jury sont consacrés à cette occasion. Le jury, présidé par M. Ahmed Sayad, est composé des enseignants Bouhemoucha Ilies, Ghaouia Chekroun, Zakaria Kaddour et Mohamed Houidek.

Organisée par les étudiants en master en audiovisuel du département des

Sciences de l'information et de la communication, cette édition, la première du genre au niveau national, vise à tisser des relations entre l'enseignement académique et la réalité professionnelle, a souligné le chef du projet et responsable d'organisation, M. Ghoumchi Benamar, lors de la cérémonie d'ouverture.

Les courts métrages en lice sont le résultat des efforts de la première promotion de master des métiers d'audiovisuel et avec leurs propres moyens, a-t-on indiqué. «L'objectif primordial de cette manifestation est de prouver que l'université est productive et que les

étudiants peuvent faire valoir leurs talents et ce qu'ils ont appris. Nous ambitionnons d'organiser une autre édition du festival l'année prochaine avec l'implication d'un plus grand nombre d'universités du pays et de l'étranger», a-t-il déclaré ajoutant que des contacts sont en cours avec les ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour agrer ce festival. Le vice-recteur de l'université et le recteur de la faculté des sciences humaines et de civilisation islamique ont exprimé leur admiration pour cette initiative juvénile par excellence.

Ils ont salué l'effort fourni par les étudiants pour la réussite de cette édition et faire connaître leur spécialité tout en assurant la disponibilité de l'université à encourager de pareils efforts et à doter les étudiants en moyens. Outre la projection de 14 courts métrages, des ateliers seront organisés sur la mise en scène, le tournage, l'interprétation des rôles, la musique et l'écriture du scénario avec la participation de spécialistes.

Des réalisateurs, qui ont contribué à la relance du cinéma algérien, seront honorés dont Mohamed Adrar, Mohamed Houidek et Zakaria Kaddour.

## RECHERCHE DES RESTES DE CERVANTÈS À MADRID :

5  
sites  
localisés

Au moyen de caméras infrarouges et de scanners en 3D, les experts ont annoncé lundi avoir identifié cinq sites sous une petite église de Madrid où pourraient reposer les restes de Miguel de Cervantès, le célèbre auteur de «Don Quichotte».

Grâce aux clichés obtenus par un géoradar et des caméras infrarouges, les chercheurs placent surtout leurs espoirs sur l'un des cinq lieux fait d'environ 30 cases et situé dans la crypte de la petite église des Trinitaires, un bâtiment en briques rouges qui s'élève dans le centre historique de la capitale espagnole.

Près de quatre siècles après sa mort, l'emplacement exact des restes de Cervantès demeure inconnu. Le coût de l'ensemble du programme des recherches s'élèverait à environ 100 000 euros.

Né en 1547, dans la vieille ville universitaire d'Alcalá de Henares, près de Madrid, Miguel de Cervantès est considéré par beaucoup comme étant le «père du roman moderne» pour son œuvre Don Quichotte, publiée en deux parties, en 1605 et 1615. Un des plus grands auteurs du Siècle d'or espagnol. Cervantès est mort dans la pauvreté le 22 avril 1616 et a été enterré le lendemain, selon les écrits de l'époque, dans cette église jouxtant un couvent dont l'architecture a depuis été remaniée plusieurs fois.

## SETIF : ODEJ : Concours de musique

Azzedine Tiouri.

Afin d'étendre la pratique de l'art de la musique, de découvrir de nouveaux talents et contribuer par la même occasion à la préservation du patrimoine musical chez les jeunes, dans les organisations de jeunesse, le mouvement associatif et les établissements de formation et d'enseignement, l'ODEJ, en collaboration avec l'Association des activités culturelles et scientifiques, organise un concours de musique sur instrument, sous le thème «La musique de l'espoir et de la paix en Algérie».

Cette manifestation culturelle qui se déroulera le 14 juin, aura pour cadre la Maison de jeunes du 11 Décembre 1960 de Sétif. Ce concours est ouvert à tous les mélomanes activant au sein des établissements de jeunes, de formation professionnelle et éducative ainsi qu'à ceux du mouvement associatif, dont l'âge se situe entre 13 et 30 ans.

Il est exigé aux participants à ce concours de jouer en solo ou en duo sur tout instrument, excepté les instruments rythmiques, dans la musique classique universelle, arabe ou algérienne.

Les participants aux trois derniers concours ne pourront pas se présenter. Les candidats auront une durée minimale de 10 mn et maximale 20 mn lors de leur interprétation sur un instrument. Ils ne pourront participer qu'une seule fois, soit en solo, soit en duo. Les lauréats seront qualifiés pour participer au festival national de musique qui se déroulera prochainement dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj.

A.T.

## ... Et de la bande dessinée et de la caricature

Pour encourager les jeunes talents dans les arts de la bande dessinée et de la caricature et la création d'un espace concurrentiel auprès de ses amateurs, l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de Sétif, organise, en collaboration avec l'Association des activités culturelles et scientifiques un concours dans ces deux disciplines sous le thème «Ensemble pour un environnement propre et une nature saine».

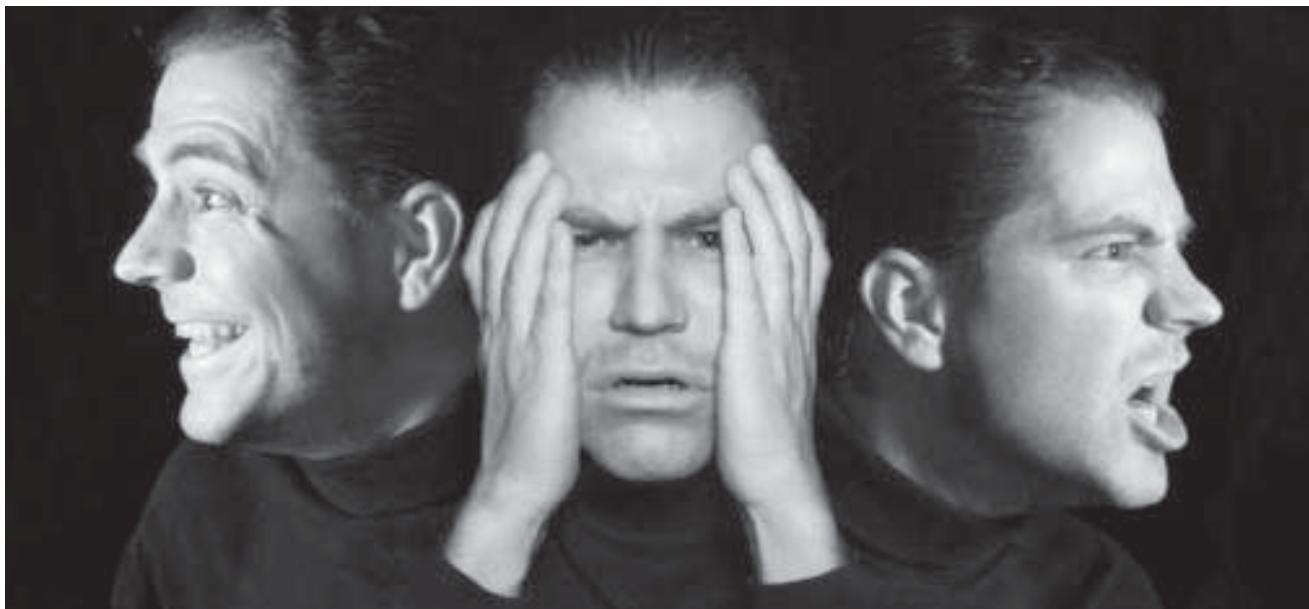
Cette manifestation culturelle se déroulera le 14 juin prochain et aura pour cadre la maison de jeunes du 11 Décembre 1960. La participation est ouverte à tous les jeunes amateurs activant au sein des établissements de jeunes, de formation professionnelle ou éducative ainsi qu'à ceux du mouvement associatif, âgés entre 13 et 30 ans.

Chaque candidat n'aura droit qu'à une seule participation à son choix, bande dessinée ou caricature. Les lauréats participeront au festival national de la bande dessinée et de la caricature qui se déroulera à Tizi-Ouzou du 9 au 15 août prochain.

L'objectif de ce festival est l'évaluation pratique de ces deux disciplines dans les établissements de jeunes et le développement d'une prise de conscience auprès de cette frange de la population pour une meilleure formation dans ce domaine et les échanges d'expériences.

A.T.

# Schizophrénie :



## Le mystère des hallucinations auditives dévoilé

**Des chercheurs américains ont découvert pour quelle raison les schizophrènes entendent des voix. A cause d'un gène manquant, le flux d'information est mal transmis dans le cerveau.**

La schizophrénie est une maladie psychiatrique qui touche près de 0,7% de la population mondiale, dont 600 000 personnes en France, selon les chiffres de l'Institut national de la santé. Parmi ces symptômes les plus impressionnantes se trouvent les délires et les hallucinations. Les chercheurs du St. Jude Children's Research Hospital, aux Etats-Unis, ont essayé de comprendre le mécanisme des hallucinations auditives chez ces malades. Dans une étude publiée par la revue *Science*, ils

expliquent avoir identifié des problèmes de connexion entre les différentes structures du cerveau qui expliqueraient le fameux symptôme des voix dans la tête. En cause, un gène manquant.

Cette absence cause des changements chimiques au niveau du cerveau qui réduisent le flux d'information entre les structures impliquées dans le traitement des informations auditives.

Les scientifiques ont analysé des souris touchées par une maladie géné-

tique humaine dont 30% des cas développent une schizophrénie. «

« Nous pensons qu'en réduisant le flux d'informations entre ces deux structures cérébrales qui jouent un rôle central dans le traitement d'informations auditives, on peut réduire l'état de stress et les autres facteurs associés qui déclenchent les voix, qui sont le symptôme psychotique le plus courant de la schizophrénie », explique l'un des auteurs de l'étude, Stanislav Zakharenko.

## Un malade sur 50 se suicide

Des chercheurs britanniques ont mené une vaste étude sur près de 25 000 schizophrènes en Suède entre 1972 et 2009. Les résultats prouvent que les actes de violence, les suicides et la mortalité prémature ont augmenté.

Les personnes atteintes de schizophrénie sont exposées à un risque accru de violence, suicide et mortalité prémature. Ces conclusions sont les fruits d'une étude réalisée en Suède par des

chercheurs britanniques de l'université d'Oxford et publiée par la revue *The Lancet Psychiatry*. «Toutefois, précisent les chercheurs, ces résultats doivent être clarifiés en tant que base pour des interventions ciblées sur la population.»

L'équipe du docteur Seena Fazel a analysé une cohorte de 24 297 patients schizophrènes suivis entre 1972 et 2009. Pour la première fois, les chercheurs ont

comparé les statistiques des personnes souffrant de schizophrénie avec la population générale et avec leurs frères et sœurs afin de mieux prendre en compte l'environnement familial du malade.

### Une augmentation en 38 ans

Résultat : au cours des cinq années qui ont suivi le diagnostic, 10,7% des patients et 2,7% des patientes ont été condamnés pour acte de violence.



C'est quatre fois plus que leurs frères et sœurs non malades et sept fois plus que la population générale. Un malade sur 50 commet un acte de suicide et tous courent huit fois plus de risques de mourir prématûrement par rapport à la population générale.

Globalement, les risques de mort prémature, suicide et actes de violences ont augmenté chez les schizophrènes au cours des

38 dernières années. Mais en analysant les facteurs de risques des malades, les chercheurs se sont aperçus que, en ce qui concerne les violences et la mort prémature, ce sont les mêmes que pour la population générale : drogue, criminalité, auto-mutilation...

Ils estiment qu'il reste du travail à faire pour développer de nouveaux traitements et limiter les risques chez les malades.

## Les thérapies cognitives sur la sellette

Une étude britannique laisse entendre que les thérapies cognitivo-comportementales ont peu d'impact sur les symptômes de la schizophrénie. Elles ne parviennent pas à soigner les hallucinations.

La schizophrénie est une maladie mentale chronique caractérisée par des difficultés à partager une interprétation du réel avec les autres, ce qui entraîne des comportements et des discours bizarres, parfois délirants. La schizophrénie est couramment traitée par la prise de neuroleptiques (également appelés antipsychotiques) mais les autorités médicales de nombreux pays recommandent d'accompagner ce traitement avec une thérapie cognitive et comportementale pour soulager les symptômes cognitifs liés à la maladie (troubles de l'attention, de la mémoire, de la vitesse de traitement des informations).

Or, une nouvelle analyse de l'Université du Hertfordshire, en Grande-Bretagne, laisse entendre que les thérapies cognitives ont finalement peu d'effets sur les symptômes de la schizophrénie.

### Une analyse de 50 études mondiales

Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs dirigés par le Pr Keith Laws, professeur de neuro-psychologie à l'Université du Hertfordshire, ont analysé une cinquantaine d'études publiées sur le sujet au cours des 20 dernières années. Ils ont découvert, notamment dans les études à l'aveugle, que les thérapies cognitivo-comportementales avaient peu d'effet sur les délires et les hallucinations, alors que ce sont les symptômes qui étaient ciblés en premier lieu par ces thérapies.

Les hallucinations sont le principal symptôme ressenti par les personnes souffrant de schizophrénie. Ce sont le plus souvent des hallucinations auditives qui prennent la forme de voix imaginaires, parfois étranges ou persécutrices. En complément, la personne malade présente des accès de délires. Elle s'imagine que la personne qui la regarde ou qui la croise dans la rue est là pour l'espionner. Elle se sent surveillée, persécutée, en danger. Cette nouvelle étude laisse entendre que la prescription systématique d'une thérapie cognitive dans le cadre du traitement de la schizophrénie, devrait être remise en question.

# Un nouveau traitement réduirait les symptômes



Des chercheurs américains ont trouvé un lien de cause à effet entre la régulation d'une protéine et la disparition de certains symptômes de la schizophrénie.

La schizophrénie est une maladie fréquente qui touche environ 1% de la population française et qui entraîne un certain nombre de troubles cognitifs comme des hallucinations, une dépression ou

des altérations de la pensée. En menant des recherches sur les souris, des chercheurs américains de la Georgia Regents University viennent de montrer qu'il était sans doute possible de réduire l'apparition de ces symptômes, en modifiant le taux de neurégruline-1, une protéine localisée sur le chromosome 8. Selon les chercheurs, cette protéine est retrouvée à un

niveau élevé chez les personnes souffrant de schizophrénie. Et en travaillant sur ce taux de protéine chez les souris, ils se sont aperçus que les rongeurs ne développaient plus de troubles du comportement lorsque le taux de neurégruline-1 retrouvait un niveau normal.

La prochaine étape de leurs recherches sera donc de développer un traitement qui consisterait à

bloquer les voies de développement de neurégruline-1. Cette protéine n'est pourtant pas totalement mauvaise pour notre cerveau puisque d'autres chercheurs américains ont montré qu'elle permettait aussi d'assurer la longévité des espèces. Un important taux de cette protéine permettrait ainsi de vivre centenaire !

## Cannabis : Il augmente les risques de schizophrénie

Les ados qui fument du cannabis auraient plus de risques de souffrir de maladies mentales et de développer une forme de schizophrénie à l'âge adulte.

Au printemps dernier, une étude canadienne montrait que la consommation de cannabis chez les adultes était souvent liée à l'apparition de troubles mentaux comme la dépression, l'anxiété ou les troubles bipolaires. Une nouvelle étude, américaine cette fois, vient la corroborer en montrant que les adolescents exposés au cannabis ont plus de risques de développer à l'âge

adulte des troubles mentaux, comme la schizophrénie, que ceux qui n'en ont jamais consommé.

« Certains adolescents ont une prédisposition génétique aux maladies mentales. Chez ces ados, la consommation de cannabis est particulièrement dangereuse car elle est l'élément qui déclenche la maladie » explique le Dr Asaf Keller, de l'Ecole de médecine du Maryland, qui a dirigé cette étude.

Pour ces recherches, le Dr Keller a exposé des jeunes souris pendant 20 jours à de la marijuana, avant de les sevrer. Mais

il s'est aperçu qu'une fois adultes, le cerveau des souris était toujours endommagé et qu'elles souffraient de troubles mentaux divers. « L'adolescence est la période la plus critique pour la consommation de cannabis. C'est à cet âge que les effets sur le cerveau sont les plus importants, et ces effets seront irréversibles à l'âge adulte » ajoute le scientifique.

Un risque qui s'ajoute à la liste déjà longue des effets nocifs provoqués par l'usage de cannabis : risque accru d'accident vasculaire cérébral, de cancer du poumon, ou encore état dépressif.



# Un criminel nommé Achiary

PAR AMAR BELKHODJA (\*)

« Dans l'enfer de Guelma, l'épouvante s'amplifie. Au nom de la République, à l'ombre de la bannière tricolore, la terreur s'instaura. Les exécutions collectives commencèrent au rythme rapide des mitrailleuses en action. Le sang musulman, un sang généreux, versé à flots pour l'honneur de la France et l'affranchissement de l'humanité, continua à couler pour le plus grand profit du plus grand reich colonialiste ». (Abdelkader Saffir - Egalité du 29 septembre 1947).



Assassinés pour le plaisir de leurs assassins. Car rien, absolument rien ne leur était reproché. Etre lettré, est le premier indice qui rendait coupables tous les algériens réputés en tant que tels. Les premiers suspects sont évidemment tous les Guelmois détenteurs d'une carte AML. Or, on sait que depuis 1944 jusqu'à la veille du déclenchement des événements, c'est-à-dire en moins d'une année seulement, le mouvement rassembleur de Ferhat Abbas a enregistré plus de cinq cent mille adhésions.

Autrement dit, tout détenteur d'une carte AML - mouvement qui activait en toute légalité - était considéré comme un «anti-français» notoire. Des centaines de jeunes Guelmois étaient envoyés à la potence par le tribunal Achiary sans qu'on les accusa de quoi que ce soit, d'autant plus qu'après le 10 mai aucun européen ne fut ni agressé ni tué par les soi-disant insurgés ni à Guelma ni dans sa région. «Peut-on signaler un seul Européen qui ait été tué après l'ignoble massacre de douze Européens, les 9 et 10 mai ? Est-ce que les milliers de morts musulmans de la région n'avaient pas déjà vengé ces douze victimes ? Non : aucune excuse ne légitime des crimes accomplis de sang-froid sur des innocents (M. Reggui - pp. 117, 118).

Président du tribunal d'exception, siégeant dans les locaux de la gendarmerie, André Achiary travaillait «d'arrache-pied» pour envoyer les algériens à la potence. Il ne quitta plus son bureau, sauf pour aller à la sous-préfecture rendre compte ou recevoir des instructions du deuxième André de Constantine (Lestrade - Carbonnel). Le sous-préfet passait ses nuits dans ce bureau. «Entre le 9 et le 18 mai 1945, la police, la gendarmerie et surtout la milice présentèrent 2 500 musulmans, selon l'adjudant-chef Cantais de la gendarmerie de Guelma, devant le tribunal de salut public». (Jean-Pierre Peyroulou - p.136).

Alors, s'il faut revenir aux tueries massives, des camions et divers véhicules légers furent réquisitionnés pour le transport des condamnés vers les lieux d'exécution. L'on va assister à des navettes infernales et interminables, des jours durant, de ces sinistres camions de la mort et de l'horreur entre la cour martiale et les lieux de l'exécution de la sentence qui se transforment en même temps en charniers. La cour martiale disposait donc d'un «camion tra-

gique» (M. Reggui) dont la conduite était confiée à un algérien qui fut lui aussi exécuté. Un témoin gênant obligé par la milice d'assister à la série d'assassinats de ses propres frères. Il ne pouvait plus supporter ces scènes d'une ignoble lâcheté et, un jour, évacua avec puissance un long cri de détresse et de dégoût, signant ainsi sa propre condamnation à mort.

Un seul camion ne suffisait plus au transport des suppliciés, condamnés, non pas pour des actes - jamais commis - mais par une haine implacable et un sadisme d'un raffinement abominable. Voici un récit tragique jamais su avant la lecture du procès fait par Marcel Reggui aux tueurs de Guelma : «Certains miliciens jugèrent plus "rigolo" de pendre les condamnés au pont de la Seybouse, sur la route de Bône, à 2 km de la ville. Puis, d'en bas, ils cherchaient à «faire mouche» sur les yeux, puis sur la bouche, puis le cœur, enfin les parties. Ce jeu occupait une heure de loisir et permettait les plaisanteries les plus atroces. Les corps déchiquetés étaient laissés un ou deux jours. Puis on coupait les cordes et la rivière se chargeait de les charrier un peu plus loin». (M. Reggui - p.91).

Il fallait donc pour Achiary et ses complices recourir, comme pour les locaux de détention, à la réquisition d'autres véhicules, tellement les «suspects» sont devenus trop nombreux et encombrants. «Nuit et jour, dix-sept camions et taxis fonctionnaient entre les différentes prisons et les différents lieux de fusillades». (M. Reggui - p.111).

La «chasse à l'arabe» était désormais ouverte. Armée, gendarmerie, milice ne s'attardaient plus à trier le «bon» du «mauvais» algérien. Les auxiliaires de l'administration française n'avaient ni le temps ni les moyens pour prouver leur loyauté à la «mère patrie». On embarquait tout le monde sans exiger des états de services de ceux qui collaboraient avec les français, à l'exception, du moins pour Guelma, de ceux qui s'étaient engagés ouvertement dans la répression ; notamment le psychiatre Smail Lakhdari (1), l'interprète de la sous-préfecture Fassi Abdelkrim.

(1) «Des dizaines de musulmans doivent leur mort ou leur arrestation à la duplicité du docteur Lakhdari» (M. Reggui - p.109). Ou encore Dahel Mohamed Lakhdar, maquignon, conseiller général, ainsi que Tâir. Cependant, même à ce niveau, un auxiliaire, malgré son enrôlement dans la mi-

lice, Katteb, un musulman français, ne fut pas épargné. Etouffé par le remords, il s'interdit un jour de tuer ses propres frères. «Gervais se retourna vers lui et le tua net. Puis, sadiquement, il fit venir Mme Katteb et son fils pour contempler le corps du tardif repenti. Il ne les laissa pas longtemps pleurer le mort : de deux coups de fer, il abattit la mère et le fils». (...) «La conséquence retentissante de cette très grave erreur, c'est d'avoir à jamais aboli l'idée d'assimilation. La qualité de Français accordée aux musulmans ne suffit pas à les préserver de l'inique ni de l'odieux : à Guelma elle n'a pas joué pour les sauver de la haine milicienne. Dans ces conditions, mieux vaut rester avec ses frères. Le salut n'est plus individuel, comme le supposait l'assimilation ; il est collectif comme le veut l'émancation.» (M. Reggui - p.91).

#### Les assassins par leurs noms

Jusqu'en 1954, la presse nationaliste ne cessa de dénoncer les miliciens assassins en réclamant qu'ils soient jugés et condamnés. Tout le monde connaissait leurs noms et leurs fonctions. Malgré cette dénonciation pratiquement permanente, aucun des tueurs mis en cause ne fut inquiété.

Les autorités coloniales les couvraient honteusement. L'impunité était totale. Le scandale ne semblait aucunement troubler les consciences. Il va sans dire que, ni les acteurs ni les victimes n'étaient plus de ce monde, il ne reste à opposer au système qui a sévit et à ceux qui le représentaient ou tentent de l'incarner jusqu'à nos jours, une mauvaise conscience. C'est celle que brandira tout haut la grande dame qu'est l'Histoire. Et l'Histoire, ce juge qui traverse les siècles et les millénaires, joudi d'une notion que nous retrouvons que dans les religions, le droit et la politique : la prescription. Si les fautifs et les coupables profitent des avantages accordés par la prescription, celle-ci est incompatible avec l'écrit historique où l'évocation d'un événement qu'il soit ancien ou récent. L'histoire ne permet donc aucune prescription, quelle que soit la taille ou la gravité du tort commis.

Ainsi, est-il nécessaire, dans le présent ouvrage, de consigner pour l'Histoire, l'identité des criminels dont les plus connus sont cités dans deux témoignages poignant. Celui d'Abdelkader Saffir, reproduit intégralement en première partie de cette compilation et qui n'a jamais fait l'objet

d'une publication. Le second c'est l'ouvrage de Marcel Reggui (Les massacres de Guelma) publié tardivement mais qui demeure aujourd'hui une pièce à conviction accablante.

Dans cet enfer dans lequel on a engouffré la population guelmoise, les militants du mouvement national, tous courants confondus, sa jeunesse, le grand espoir de la nation algérienne, des miliciens ont surgi de leurs antres pour inscrire leurs noms dans le jeu malsain du génocide. Dans cette ignominie conjuguée et partagée par les tenants du crime, des noms méritent d'être repris et signalés. Les auteurs sont coupables d'actes indignes qui sont en vérité une grave atteinte au droit des humains : le droit à la vie.

Tandis que la cour martiale d'André Achiary statuait sur ma mise à mort de la jeunesse guelmoise, d'autres groupes de miliciens allaient en «guerre» contre de paisibles habitants sans armes. Dans une ferme près d'Héliopolis, en l'absence des hommes qui s'étaient enfuis, les miliciens, Lucien Gerbaulet, Edmond Cheymol et Crépos vont se venger sans pitié sur les femmes et les enfants sur les lieux. » Ils enfermèrent les dix-sept femmes et enfants dans une écurie. Puis ils les fusillèrent et laissèrent leurs corps exposés pendant plusieurs jours ». M. Reggui - p.114).

Les expéditions punitives se poursuivent tous les jours. La milice que l'armée française avait doté d'armement s'est lancée avec haine et fureur dans le meurtre à l'encontre des populations, la veille dominée, exploitée et humiliée, puis le lendemain livrée au feu des mitrailleuses. Sultana, colon à Bled-Gaffar, capturea des Algériens qu'il ficelait chez lui, puis les obligait, par divers moyens de contrainte, à coller leur bouche sur le canon de son arme.

Après quoi il ouvrait le feu qu'il accompagnait d'une danse macabre. Cheymol et ses deux fils de Millisimo sont devenus tristement célèbres. Ils faisaient subir à leurs captifs les pires sévices avant de les achever lâchement. Plus de cinquante algériens ont péri sous la fureur du père et ses deux fils, haineux de l'Arabe jusqu'à la folie et assoiffés de son sang. Le gardien de la prison civile, se targue, lui, d'avoir exécuté «cent dix-sept bâtonnages».

**A suivre**

## 3<sup>e</sup> CONFÉRENCE DES MINISTRES DES AE DE L'UE ET DE LA LIGUE DES ÉTATS ARABES À ATHÈNES

# Lamamra développe les positions de l'Algérie sur les questions intéressant l'UE et le monde arabe

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a développé les positions de l'Algérie dans ses interventions sur les questions discutées hier à Athènes (Grèce) lors de la 3<sup>e</sup> Conférence des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) et de la Ligue des Etats arabes.

M. Lamamra est intervenu, à l'occasion de cette conférence de deux jours (10 et 11 juin) sur les questions inscrites à l'ordre du jour liées notamment aux changements dans la région, au conflit du Moyen-Orient, à la situation en Syrie, au terrorisme et au dialogue ainsi qu'à la coopération entre les ensembles européen et arabe et au rôle de l'Algérie dans l'espace sahélien.

Il a souligné dans ses interventions «l'importance» accordée par l'Algérie au dialogue euro-arabe et à la «nécessité impérieuse» de son développement et de son approfondissement dans l'intérêt de la promotion des liens de solidarité, de rapprochement des peuples et de complémentarité des économies des deux parties.

Il a établi cette affirmation par l'existence de «facteurs de convergences» entre les deux ensembles, que sont, a-t-il dit, la proximité géographique, l'histoire, les échanges humains et les relations économiques, ainsi que la volonté commune de relever les défis communs et d'exploitation de leurs potentiels respectifs et leurs nombreux avantages comparatifs dans une logique de prospérité partagée.

Sur le conflit au Moyen-Orient, le chef de la diplomatie algérienne a indiqué que l'Algérie «se félicite du fait que les pays arabes et l'UE s'accordent sur la «nécessité» d'un «règlement global, juste et définitif de cette question».

Il a souligné, à ce propos, que «la création d'un Etat palestinien viable et indépendant, l'arrêt des colonisations, la fin du blocus contre Gaza, la prise en compte de l'initiative arabe de paix sont autant de facteurs qui pourraient contribuer à la réalisation d'une paix durable dans la région».

### Palestine : l'Algérie favorable à la relance immédiate des négociations afin de parvenir à une paix juste

En ce sens, M. Lamamra a affirmé que l'Algérie est en faveur d'une relance «immédiate et effective» des négociations afin de parvenir à une «paix juste et durable» sur la base des résolutions pertinentes des Nations unies, des principes de la Conférence de Madrid sur la paix, notamment

l'échange de territoires contre la paix, la feuille de route, des accords conclus par les parties et de l'initiative arabe de paix, a-t-il précisé.

Il s'est réjoui aussi de l'adhésion historique, le 10 avril 2014, de la Palestine aux quatre Conventions de Genève et au premier Protocole additionnel, considérés comme des textes fondamentaux du droit humanitaire.

Il a estimé qu'il s'agit d'un geste «symbolique» qui est «à consolider» pour un statut complet d'Etat auquel aspirent les Palestiniens.

L'Algérie a, en outre, condamné les violations israéliennes continues de la mosquée d'al-Aqsa et appelle la communauté internationale à assumer sa «pleine responsabilité» pour la sauvegarde de la ville sainte d'Al-Qods, a ajouté le ministre.

Il a également relevé que l'Algérie salue l'accord de réconciliation, conclu entre les parties palestiniennes, auquel elle n'a cessé d'appeler, en ce sens qu'il constitue la pierre angulaire à l'établissement d'un Etat indépendant avec Al-Qods pour capitale.

M. Lamamra a réitéré l'invitation de l'Algérie aux Palestiniens, de part et d'autre, à «poursuivre leurs efforts dans le sens de la consolidation de leur unité et à faire front uni contre tous ceux qui tirent profit du statu quo et de la division».

Il a ainsi rappelé la «pertinence» de la décision de l'Assemblée générale de l'ONU, décrétant l'année 2014 «Année de la solidarité avec la Palestine», laquelle intervient dans le contexte de la réconciliation palestinienne.

### Solidarité de l'Algérie avec les pays du voisinage

Par ailleurs, M. Lamamra a réaffirmé, au sujet des mutations en cours dans la région, la solidarité de l'Algérie avec les pays concernés avec lesquels elle développe des relations de bon voisinage et de coopération.

Évoquant la Tunisie, il a réitéré ses félicitations à ce pays, suite à l'adoption de sa nouvelle Constitution ainsi que la qualité des relations d'amitié et de coopération de l'Algérie avec ce pays voisin.

S'agissant de la Libye, le ministre a indiqué que l'Algérie suit



avec «attention et préoccupation» les événements en cours dans ce pays, émettant à cet égard le souhait que «ce pays frère retrouve rapidement la paix et la stabilité dans le cadre d'une sortie de crise qui préserve son unité et son intégrité territoriales ainsi que la cohésion de son peuple».

Il a précisé que l'Algérie considère que les pays frontaliers sont disposés à apporter leur appui multiforme à la Libye «voisine» en rappelant «l'opportunité et l'importance» des consultations informelles qu'ils ont tenues à Alger.

Abordant la situation en Syrie, et après avoir rendu un «grand hommage» à l'ancien médiateur de l'ONU et à la Ligue des Etats arabes en Syrie, Lakhdar Brahimi, pour ses «efforts inlassables» déployés dans la recherche d'une solution dans ce pays, M. Lamamra a réitéré l'appel de l'Algérie à la communauté internationale de relancer le processus de Genève II afin de parvenir à un consensus en faveur d'un solution politique à la crise syrienne.

«L'Algérie exhorte les parties au conflit en Syrie à faire prévaloir la sagesse et aller vers des décisions courageuses pour transcrire les divergences qui entrent le retour de la paix et de la sécurité dans leur pays», a indiqué M. Lamamra.

### Impératif de lutte antiterroriste pour une paix et une sécurité durables au Sahel

Abordant le volet de lutte contre le terrorisme et de la situation au Sahel, M. Lamamra a d'abord rappelé que l'Algérie s'est félicitée de l'adoption, le 27 janvier 2014, par le Conseil de sécurité de la résolution 2333 qui condamne les enlèvements et les prises d'otage perpétrés par des groupes terroristes quel qu'en soit le but, y compris celui d'obtenir des fonds ou des concessions politiques.

«Cette résolution consacre la vision du gouvernement algérien qui considère le paiement des rançons aux groupes terroristes comme une forme de financement du terrorisme devant être traité comme telle», a-t-il expliqué. «Cette résolution constitue un couronnement des efforts déployés par l'Algérie au triple plan : bilatéral, régional et interna-

tional qui ont abouti à la décision de l'Union africaine, en juillet 2009, exhortant la communauté internationale à criminaliser le paiement des rançons aux groupes terroristes, suite à des prises d'otage», a encore fait observer le chef de la diplomatie algérienne.

Concernant la région du Sahel, déjà fragilisée par la pauvreté et la conjoncture de plusieurs phénomènes criminels comme le terrorisme, le crime organisé et le trafic de drogue, l'Algérie a toujours œuvré, a-t-il dit, dans le sens d'une participation «constructive et responsable» à la sécurisation de la région sahélienne à travers le renforcement des capacités humaines et matérinelles des pays de la région.

«Elle a ainsi toujours été à la pointe de la coopération régionale, multipliant les initiatives destinées à assurer le traitement de ce problème par les pays de la région dans un cadre solidaire, à l'instar de la coopération ambitieuse en matière de sécurité initiée par les pays voisins dits du champ», a expliqué le ministre.

Il a rappelé que l'Algérie participe au processus de Nouakchott visant à assurer de manière «concertée, volontaire et collective» les fondements d'une paix et sécurité «durables» dans la région sahélienne, à travers, a-t-il poursuivi, des «dispositifs d'opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité dans le Sahel».

«L'impératif d'une lutte antiterroriste globale doit être accompagné d'une meilleure prise en charge des questions de développement à travers des mesures complémentaires englobant les aspects de développement, de lutte contre la pauvreté ainsi que le respect de la légitimité internationale», a-t-il souligné.

«L'Algérie réaffirme son appui aux efforts menés pour la restauration de la paix et de la stabilité ainsi que de l'autorité de l'Etat du Mali. Elle reste engagée pour apporter, comme elle l'a toujours fait par le passé, son aide pour le règlement de la question du nord du Mali dans le cadre du respect de l'unité et de l'intégrité du pays», a souligné le ministre.

Il s'est en outre félicité de la signature de la «Déclaration d'Alger» par trois mouvements du

nord du Mali dans cette perspective ainsi que de la tenue prochaine à Alger de la 4<sup>e</sup> réunion du Comité stratégique algéro-malien qui a été mis en place, par les Présidents des deux pays, le 19 janvier 2014, et de la 3<sup>e</sup> réunion ministérielle des pays sahéliens engagés dans la promotion d'un dialogue inter-malien inclusif.

### Migration : la vision de l'Europe est «contreproductive»

Intervenant sur le dossier de la migration, le ministre a relevé que la tendance constatée chez les pays européens, qui consiste à lier la migration à la sécurité, est «contreproductive».

«L'Algérie a constamment plaidé pour une approche équilibrée et globale en matière de gestion concertée des flux migratoires, qui prend en compte, non seulement les capacités d'accueil des pays de la rive Nord, mais aussi la préservation des droits acquis des migrants, le droit à la libre-circulation des personnes ainsi que le rôle du développement dans la sédentarisation des candidats potentiels à l'immigration», a-t-il précisé.

Il a ainsi évoqué une «inquiétude légitime» suite aux résultats des élections européennes marquées par la poussée des discours extrémistes, xénophobes et islamophobes en Europe, soulignant que «la stigmatisation de l'islam et des musulmans est une atteinte aux droits de l'homme et constitue une menace à la coexistence pacifique entre les peuples». Il a en outre réitéré le soutien de l'Algérie à un dialogue culturel et civilisationnel euro-arabe «renforcé», à même de promouvoir les valeurs de paix, de tolérance et du respect mutuel.

Il a rappelé, à cet effet, que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a apporté son appui à l'initiative onusienne relative à l'alliance des civilisations. En matière de coopération euro-arabe, il a souligné que les deux parties possèdent un «potentiel» et des «avantages comparatifs» à même de servir à bâtir un partenariat «mutuellement bénéfique», soulignant l'importance de l'énergie et du transfert de technologie dans les relations économiques euro-arabes.

## M. Lamamra s'entretient à Athènes avec ses homologues chypriote et tchèque

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra s'est entretenu, hier à Athènes, avec ses homologues chypriote et tchèque, respectivement Kas-sou Liidis et Zaoralek Lubomir.

Auparavant, M. Lamamra s'est entretenu avec le vice-Premier ministre et ministre

des Affaires étrangères grec, Evangelos Venizelos. Les entretiens se sont déroulés en marge de la 3<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'Union européenne (UE) et des Etats membres de la Ligue arabe qui s'est déroulée à Athènes mardi et hier.

## LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES GREC, EVANGELOS VENIZELOS : «L'Algérie, une «référence» et un «pilier» pour la stabilité dans la région»

L'Algérie est une référence et un pilier pour la stabilité dans la région, a indiqué hier à Athènes, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères grec, Evangelos Venizelos.

«L'Algérie est une référence et un pilier pour la stabilité dans la région, ce qui explique le choix stratégique de la Grèce d'améliorer cette relation (avec l'Algérie)», a indiqué à la presse M. Venizelos, au terme d'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«J'exprime aussi mes remer-

cements à M. Lamamra pour l'invitation de visiter l'Algérie le mois d'octobre prochain», a ajouté le vice-Premier ministre, soulignant qu'il viendra à Alger accompagné d'une délégation d'entrepreneurs grecs.

«La Grèce travaille dans le sens de faciliter et de promouvoir sa coopération dans tous les domaines, politique, économique et financier, avec l'Algérie», a ajouté M. Venizelos.

M. Lamamra est à Athènes où il a pris part à la 3<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'Union européenne avec les pays membres de la Ligue arabe.

## RÈGLEMENT DES CONFLITS L'approche globale de l'Algérie saluée à Athènes

L'approche globale de l'Algérie en matière de règlement des conflits dans les pays du voisinage a été saluée et reprise dans la Déclaration finale ayant sanctionné les travaux de la 3<sup>e</sup> Conférence des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) et de la Ligue des Etats arabes. L'approche algérienne qui a été reprise dans la déclaration finale intègre trois dimensions dans le règlement des conflits, à savoir la sécurité, le développement et les droits de l'homme, a-t-on indiqué auprès des organisateurs.

La Déclaration finale a également salué les efforts déployés en faveur des pays du voisinage et l'aboutissement de la médiation algérienne pour le dénouement de la crise malienne, à la faveur de la Déclaration d'Alger, signée (mardi) par les représentants les trois mouvements du Nord Mali, signataires de l'accord de cessez-le-feu du 23 mai 2014.

Le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) avaient réaffirmé à travers la Déclaration d'Alger leur volonté d'œuvrer à la «consolidation de la dynamique d'apaisement en cours» et de s'engager dans le dialogue inter-malien «inclusif», rappelle-t-on.

Les efforts déployés par l'Algérie en vue du règlement de la crise libyenne ont été également salués dans la Déclaration finale, rappelant que les pays

frontaliers de la Libye avaient tenu des consultations informelles en marge de la récente Conférence ministérielle des Non-alignés à Alger.

Les pays voisins de la Libye

avaient alors fait part de leur disponibilité à apporter leur appui

multiforme à ce pays voisin,

tout en soulignant l'opportunité

et l'importance des consultations

informelles d'Alger.

L'approche de l'Algérie sur la migration a été aussi saluée, l'Algérie ayant plaidé pour une approche «équilibrée et globale en matière de gestion concertée des flux migratoires, qui prend en compte, non seulement les capacités d'accueil des pays de la rive nord, mais aussi la préservation des droits acquis des migrants, le droit à la libre-circulation des personnes ainsi que le rôle du développement dans la sédentarisation des candidats potentiels à l'immigration».

La Déclaration finale a exprimé la détermination de relever ensemble les défis politiques, économiques et sécuritaires communs afin de contribuer à la création d'un meilleur avenir pour tous.

Les pays participants à cette Conférence ont aussi considéré la coopération euro-arabe comme un moyen d'apporter une réponse régionale intégrée aux enjeux stratégiques, à même d'assurer le renforcement des capacités au sein de Ligue des Etats arabes et de développer davantage les échanges techniques.

## M. OULD KHELIFA PRÉSIDENT DE APN : «Il n'y a pas de problème de règlement de comptes entre l'Algérie et le Maroc»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed Larbi Ould Khelifa a affirmé hier qu'il n'y avait aucun problème entre l'Algérie et le Maroc lié à un «règlement de comptes» ou autre, et que le problème résidait entre le peuple sahraoui et les autorités marocaines.



«Il n'y a pas de problème ou de règlement de comptes entre l'Algérie et le Maroc. Le problème réside entre le peuple sahraoui et les autorités marocaines qui mènent la politique du fait accompli», a précisé M. Ould Khelifa dans une allocution prononcée dans le cadre d'une journée d'évaluation de l'activité de la délégation parlementaire féminine des camps de réfugiés sahraouis à l'occasion de la célébration de la Journée de la femme (8 mars 2014). M. Ould Khelifa a appelé les autorités marocaines «à revenir à la raison et à permettre au peuple sahraoui de décider de son sort loin de toute pression et sans que personne n'ait à parler pour lui». Il a mis en avant les ef-

forts consentis par l'Algérie afin que le peuple sahraoui puisse concrétiser ses aspirations à l'autodétermination. Il a souligné dans ce sens que l'Algérie poursuivra «sans hésitation» ses efforts de soutien en faveur du peuple sahraoui pour le «recouvrement de ses droits spoliés dont son droit à l'autodétermination».

M. Ould Khelifa s'est dit convaincu que la lutte du peuple sahraoui est une lutte «pacifique» pour concrétiser son droit à l'autodétermination conformément aux chartes et décisions internationales. Il a qualifié la politique d'annexion menée par le Maroc de «très dangereuse» au regard de la loi et des relations internationales. Selon le président

de l'APN, l'Algérie considère la question sahraouie comme une «question qui interpelle la conscience internationale» et qui s'inspire de la Révolution algérienne.

Il a estimé que la politique du fait accompli que le Maroc veut imposer par «l'annexion ou la division, ne pourrait réussir et ne saurait être acceptée par l'opinion publique internationale ni dans les régions d'Afrique du Nord et du Maghreb arabe». «L'Algérie est convaincue que le peuple sahraoui triomphera, car sa cause est juste», a-t-il dit soulignant que le «soutien matériel et moral de l'Algérie est dicté par le devoir de fraternité et de voisinage», a-t-il indiqué.

## ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL Ibrahim Ghali : «Le régime marocain constitue une menace pour la sécurité et la stabilité dans la région»

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) Ibrahim Ghali, a indiqué hier à Alger que «le régime marocain constitue désormais une menace pour la sécurité et la stabilité de la région».

Intervenant lors de la journée d'évaluation des activités de la délégation de femmes parlementaires dans les camps de réfugiés sahraouis à l'occasion de la Journée mondiale de la femme célébrée le 8 mars, M. Ghali a souligné que «le régime marocain qui prône une politique expansionniste, constitue désormais une menace pour la paix et la stabilité dans la région, étant donné qu'il est producteur et exportateur de drogue».

L'ambassadeur a ajouté que «l'argent



provenant du trafic des stupéfiants constitue la source de financement des groupes terroristes dans toute la région», condamnant à cette occasion «toutes les formes de terrorisme, de crime organisé et de politiques de provocation des autorités marocaines», et fusigeant «les tergiversations du régime marocain et les entraves qu'il continue de dresser».

droits de l'homme à assurer leur défense et œuvrer à la libération de tous les prisonniers sahraouis».

Le président du comité national de solidarité avec le peuple sahraoui, Saïd Layachi, a souligné: «Nous militons en faveur du droit et de la justice», ajoutant par ailleurs que «nous ne voulons aucune animosité à nos frères marocains, mais nous sommes contre l'injustice et l'exploitation».

A cette occasion, un hommage a été rendu au défunt journaliste Ali Younsi qui a consacré sa plume et sa vie à défendre la cause sahraouie et toutes les causes justes dans le monde, ainsi qu'à un groupe de journalistes et photographes algériens.

APS

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:00 Jeunesse : Mystère à la colo  
 06:10 Jeunesse : Franklin  
 06:15 Jeunesse : Franklin  
 06:20 Jeunesse : Franklin  
 06:45 Jeunesse : TFou  
 08:25 Culture Infos : Météo  
 08:30 Culture Infos : Téléshopping  
 09:20 Culture Infos : Météo  
 09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
 09:55 Série TV : Petits secrets entre voisins  
 10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
 10:55 Série TV : Une histoire, une urgence  
 11:20 Série TV : Une histoire, une urgence  
 11:55 Petits plats en équilibre  
 12:00 Les douze coups de midi  
 12:50 Sport : L'affiche du jour  
 13:00 Culture Infos : Journal  
 13:40 : Petits plats en équilibre  
 13:45 Sport : Le journal de la Coupe du monde FIFA 2014  
 13:50 Culture Infos : Météo  
 13:55 Série TV : Les feux de l'amour  
 15:05 Natalee Holloway : Justice pour ma fille  
 16:35 Divertissement : The Dancers  
 17:20 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel  
 18:05 Divertissement : Bienvenue chez nous  
 19:00 Divertissement : Money Drop  
 19:50 Culture Infos : Là où je t'emmènerai  
 19:55 Culture Infos : Météo  
 20:00 Culture Infos : Journal  
 20:15 Sport : Cérémonie  
 21:45 Sport : Brésil / Croatie  
 23:55 Sport : Le mag de la Coupe du monde

**2**

06:15 Jeunesse : La guerre des Stevens  
 06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens  
 06:55 Culture Infos : Journal  
 07:00 Culture Infos : Télématin  
 10:00 Culture Infos : Thé ou café  
 10:50 Divertissement : Motus  
 11:25 Divertissement : Les Z'amours  
 11:55 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place  
 12:40 Culture Infos : Point route  
 12:50 Culture Infos : Ma maison s'agrandit  
 12:56 Culture Infos : Météo 2  
 13:00 Culture Infos : Journal  
 13:20 Culture Infos : 13h15, le samedi...  
 13:50 Culture Infos : Roland-Garros et moi  
 13:55 Culture Infos : Météo 2  
 13:57 Culture Infos : Consomag  
 14:00 Culture Infos : Envoyé spécial : la suite  
 14:45 Sport : Tennis  
 17:10 Divertissement : Aïcha  
 18:55 Divertissement : Mot de passe  
 19:25 Divertissement : Mot de passe  
 19:55 Culture Infos : Météo 2  
 20:00 Culture Infos : Journal  
 20:40 Sport : Image du jour : Roland-Garros  
 20:41 Culture Infos : Météo 2  
 20:45 Divertissement : Le plus grand cabaret du monde  
 23:10 Sport : Les 24 heures du Mans  
 23:20 Divertissement : On n'est pas couché

**3**

06:00 Culture Infos : EuroNews  
 06:35 Jeunesse : Ludo  
 06:36 Jeunesse : Une minute au musée  
 06:37 Jeunesse : Une minute au musée  
 06:40 Série TV : Les Podcats  
 06:50 Série TV : Les Podcats  
 07:02 Série TV : Jamie a des tentacules  
 07:13 Série TV : Jamie a des tentacules  
 07:29 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis  
 07:56 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis  
 08:23 Jeunesse : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?  
 08:46 Jeunesse : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?  
 09:10 Jeunesse : Garfield & Cie  
 09:22 Jeunesse : Garfield & Cie  
 09:38 Jeunesse : Garfield & Cie  
 09:51 Jeunesse : Garfield & Cie  
 10:03 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
 10:14 Jeunesse : Foot 2 rue extreme

10:36 Jeunesse : C'est bon !  
 10:50 Jeunesse : C'est pas sorcier  
 11:15 Culture Infos : Consomag  
 11:25 Culture Infos : Météo  
 11:30 Culture Infos : La voix est libre  
 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional  
 12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national  
 12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis  
 13:25 Divertissement : Les grands du rire  
 15:00 Sport : En course sur France 3  
 15:25 Culture Infos : Samedi avec vous  
 16:45 Culture Infos : Expression directe  
 16:50 Divertissement : Un livre toujours  
 17:00 Culture Infos : Les carnets de Julie  
 17:55 Divertissement : Questions pour un champion  
 18:30 Culture Infos : Avenue de l'Europe  
 18:50 Culture Infos : Ma maison s'agrandit  
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional  
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national  
 19:58 Culture Infos : Météo  
 20:00 Sport : Tout le sport  
 20:05 Sport : Le journal de Roland-Garros  
 20:15 Série TV : Zorro  
 20:45 Divertissement : La clef des champs  
 22:15 Culture Infos : Frères d'armes  
 22:20 Culture Infos : Météo  
 22:25 Culture Infos : Soir 3  
 22:45 Divertissement : Inspecteur Barnaby

**CANAL+**

06:15 Série TV : The Office  
 06:40 Divertissement : La caméra planquée de François Damiens  
 06:55 Divertissement : Les Guignols de l'info  
 07:05 Divertissement : Zapping  
 07:10 Divertissement : Le petit journal  
 07:40 Série TV : Vikings  
 08:30 Série TV : Vikings  
 09:20 Sport : Plateau sport  
 09:35 Sport : Nouvelle-Zélande / Angleterre  
 11:25 Sport : Plateau sport  
 11:55 Sport : Plateau sport  
 12:05 Sport : Australie / France  
 14:00 Sport : Plateau sport  
 14:15 Cinéma : Fast & Furious 6  
 16:20 Cinéma : Voisins du troisième type  
 18:00 Divertissement : Zapping  
 18:05 Culture Infos : Caprices de riches  
 19:00 Culture Infos : Le JT  
 19:10 Culture Infos : Salut les Terriens !  
 20:25 Divertissement : Made in Groland  
 20:53 Divertissement : A propos du film  
 20:55 Cinéma : Piégée  
 22:25 Cinéma : L'homme aux poings de fer

**M6**

06:00 Divertissement : M6 Music  
 06:10 Jeunesse : Tony & Alberto  
 06:20 Jeunesse : Tony & Alberto  
 06:30 Jeunesse : Tony & Alberto  
 06:35 Série TV : Le Petit Spirou  
 06:40 Série TV : Le Petit Spirou  
 06:45 Série TV : Le Petit Spirou  
 07:10 Série TV : Baskup  
 07:15 Jeunesse : Les aventures de Tintin  
 07:45 Jeunesse : Kid & toi  
 07:50 Culture Infos : M6 boutique  
 10:15 Divertissement : Cinéfix  
 10:25 Culture Infos : Norbert et Jean : le défi  
 11:35 Culture Infos : Norbert et Jean : le défi  
 12:40 Culture Infos : Météo  
 12:45 Culture Infos : Le 12.45  
 13:05 Culture Infos : 13h grand format  
 14:00 Divertissement : Cauchemar à l'hôtel  
 16:30 Divertissement : Cauchemar en cuisine  
 18:35 Culture Infos : Un trésor dans votre maison  
 19:40 Culture Infos : Météo  
 19:45 Culture Infos : Le 19.45  
 20:05 Série TV : Scènes de ménages  
 20:50 Série TV : Hawaii 5-0  
 21:40 Série TV : Hawaii 5-0  
 22:30 Série TV : Hawaii 5-0  
 23:20 Série TV : Hawaii 5-0

## La sélection

19h55

## Cérémonie d'ouverture



## Résumé

C'est sous la houlette de la chorégraphe belge Daphné Cornez, directrice artistique du spectacle de la cérémonie d'ouverture, que pas moins de 600 danseurs livrent une prestation pleine de couleurs pour enchanter la planète football. Sorte d'hommage au Brésil et ses trésors, l'événement est souligné par la présence d'un ballon central «vivant», animé par des diodes électroluminescentes. Avec les commentaires de l'ancien champion du monde et international français Bixente Lizarazu, en direct du stade de São Paulo, et ceux de son ancien coéquipier Youri Djorkaeff, installé pour l'occasion à Rio. Cette cérémonie donne le coup d'envoi du Mondial brésilien ...

**2**

19h45

## Envoyé spécial

## Résumé

Au sommaire :  
 Viols en série au pays de Gandhi



Jyoti Singh, étudiante de 23 ans morte après avoir été battue et violée par six individus à New Delhi, est devenue l'icône d'un mal sans visage qui ronge la société indienne. Dans ce pays, les policiers constatent une agression sexuelle toutes les 22 minutes. Que révèlent ces chiffres ? Depuis, Jyoti Singh a été baptisée «la fille de l'Inde» par les médias qui ont relayé la vague d'indignation sans précédent suscitée par sa mort. Les autorités ont annoncé, à la suite de ce drame, qu'elles allaient donner plus de moyens à la police et à la justice pour poursuivre ces hommes.

**3**

19h14

## Pour elle



## Résumé

Lisa et Julien sont mariés depuis un certain temps et mènent une vie paisible et sans histoires avec leur fils, Oscar. Mais leur existence bascule brutalement, du jour au lendemain, quand la police vient arrêter Lisa. Au grand débarroi de son mari, la jeune femme est accusée de meurtre. Au terme d'un procès implacable, elle est condamnée à vingt ans de prison. Persuadé de l'innocence de sa femme, Julien décide de la faire échapper. Il repère rapidement les lieux, puis fait fabriquer deux faux passeports après avoir pris contact avec la pègre parisienne. Pour financer son projet, il met même en vente la maison de sa belle-mère. Mais le temps lui manque : Lisa doit être transférée ...

**CANAL+**

19h55

## Scandal

## Résumé

Compte tenu de la mauvaise image du président Grant, ce dernier doit absolument redorer son blason et celui de sa famille. L'objectif est de passer pour un clan sympathique et parfait. Une interview des deux enfants du président, Jerry et Karen, est donc organisée. Mais l'opération de communication s'avère finalement plus complexe pour Olivia. Cette dernière soupçonne Mellie, la Première dame, et Andrew, le futur vice-président, d'avoir une liaison. Pendant ce temps, Rowan avertit Olivia de la menace du B613. Il lui demande de stopper son enquête...

**M6**

19h50

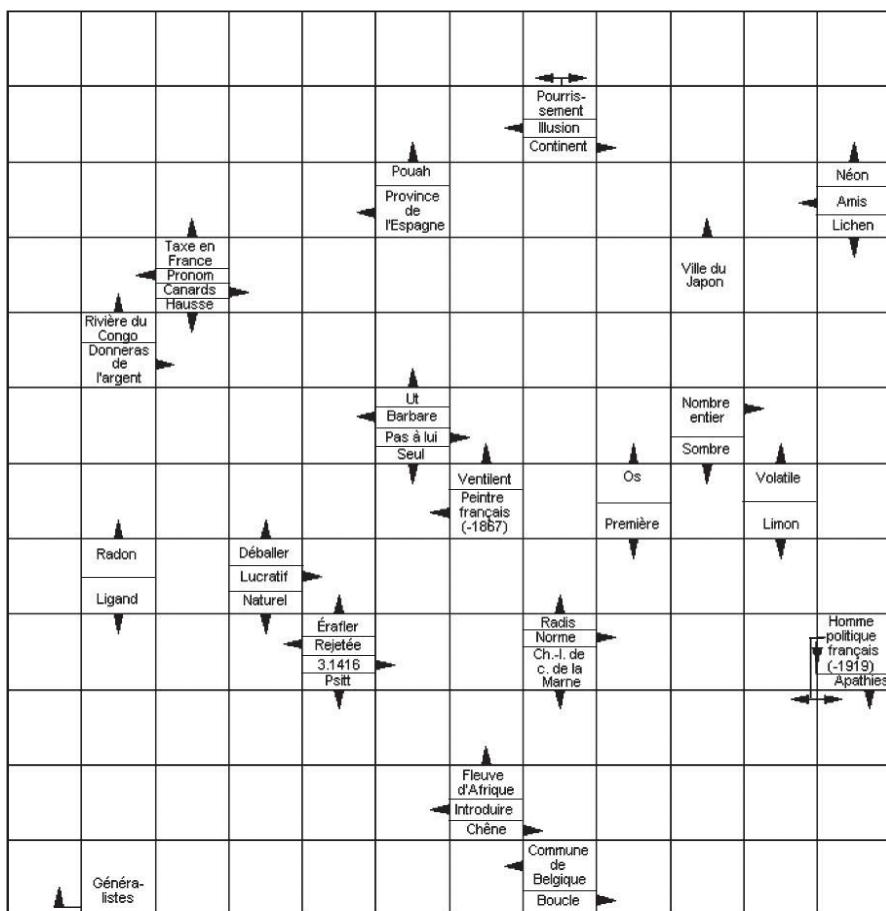
## La plus belle région de France



## Résumé

Trois experts, un spécialiste du tourisme, une historienne et un chef restaurateur, parcourent les régions de France pour y découvrir leurs merveilles architecturales, la beauté de leurs paysages ou encore les saveurs particulières qui composent leur cuisine. Guidés par des personnalités locales, amoureuses de leur territoire et de leur patrimoine, ils vont de surprise en surprise, ne demandant qu'à être séduits. Cette semaine, le jury et les téléspectateurs sillonnent la Guadeloupe, l'Auvergne, l'Alsace, le Centre et la Bourgogne, cinq régions qui affirment leur caractère et dévoilent leurs atouts.

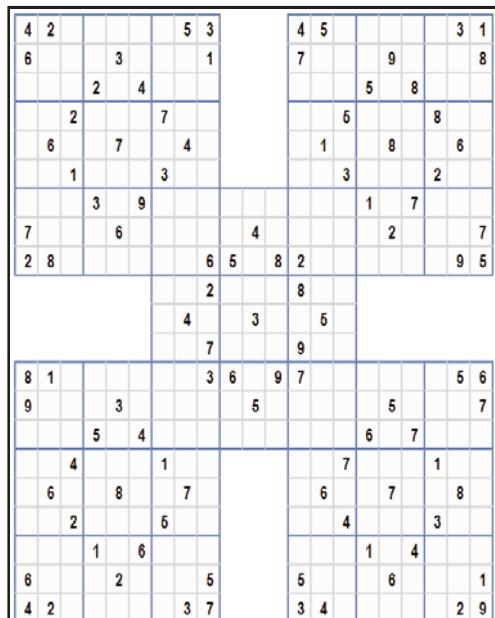
## Mots fléchés n°625



## Samouraï-Sudoku n°625

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## 7 erreurs



## Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

## Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

## Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

## Proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

## Proverbe français

## C'est arrivé un 12 Juin

2012 : résolution no 2050 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : Non-prolifération / République populaire démocratique de Corée.

2012 : résolution no 2051 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : La situation au Moyen-Orient.

## Célébrations :

- Journée mondiale contre le travail des enfants.

- Brésil : Dia dos Namorados (pt), Fête des amoureux, équivalent de la saint-Valentin.

- États-Unis : Loving Day (en), commémore l'arrêt de la Cour suprême des États-Unis en 1967 dans l'affaire Loving v. Virginia, qui mit fin aux seize dernières lois interdisant le mariage interracial dans certains États.

- Paraguay : Fête de l'armistice du Chaco, commémore le cessez-le-feu négocié en 1935 avec l'Argentine.

- Pérou : Día del Informático (Fête des

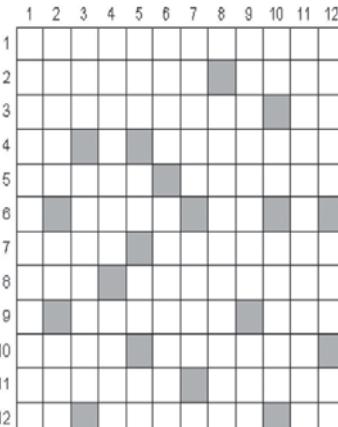
## Mots croisés n°625

## Horizontalement:

1. Art d'incruster au maroquin des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
2. Spumescient - Habitants
3. Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsbohrium
4. Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
5. Proposition - Vol
6. Filet - Candela
7. Partie inférieure du système jurassique - Prénom féminin
8. Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises
9. Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents
10. Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche
11. Brisa les dents - Proportionner
12. Sélénium - Rivaux - Adjectif possessif

## Verticalement:

1. Femme de lettres française
2. Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
3. Changement - Légèrement froide
4. Câbles - Licol
5. Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
6. Pronom relatif - Officier de la bouche, à la cour des rois de France
7. Site archéologique du Mexique - Connait
8. Assiduité
9. Chiquenaudes données sur le nez - Envers
10. Américium - Radio-Canada - Attachées
11. Actions aimables
12. Ville d'Allemagne - Epoque - Dieu solaire



# CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE 1 A (MESSIEURS) - 3<sup>È</sup> TOURNOI PLAY-OFF

# Le NRBBA sur la voie royale du titre

**Le tomber de rideau du championnat national 1 A de volley-ball**

(messieurs), se fera samedi à l'issue du 3<sup>È</sup> et dernier tournoi play-off organisé simultanément du 12 au 14 juin à Douéra et Beaulieu (Alger) et auquel prendront part les dix clubs de cette division.

A priori, seuls le NRBBA Arréridj (61 pts) et l'Etoile de Sétif (59 pts), sont concernés par l'attribution du titre, alors que le GS Pétroliers, champion d'Algérie en titre, et le MB Béjaïa qui totalisent 46 pts sont d'ores et déjà hors de portée des deux représentants des Hauts-Plateaux.

Les Bordjiens, sacrés en mai dernier de la Coupe d'Algérie aux dépens du MB Béjaïa (3-0 : 25-19, 25-18 et 25-21), aspirent à dérocher le titre national, synonyme d'un second doublé après celui déroché en 2011, année de leur premier titre de champion.

A trois journées de la fin de l'exercice 2013-2014, les hommes de Salim Bouhella restent bien placés pour la victoire finale, dans la mesure où le programme du dernier tournoi, semble être largement à leur portée, en affrontant respectivement le WO Rouiba (10<sup>È</sup> et dernier - 12 pts), l'OMK El-Milia (7<sup>È</sup> - 26 pts) et le PO Chlef (6<sup>È</sup> - 28 pts).

En revanche, les Sétifiens qui affronteront le POC et l'ASV Blida (5<sup>È</sup> - 36 pts), termineront le tournoi face au GS Pétroliers en quête d'une place sur le podium, que convoite également le MB Béjaïa,



malheureux finaliste de la Coupe d'Algérie-2014. Le capitaine bordjii Rafik Hassissène, tout heureux de dérocher la Coupe d'Algérie, rêve d'un autre sacre (le doublé), un objectif largement à la portée du club, mais il reste prudent en exhortant ses camarades à ne pas tomber dans un excès d'optimisme, qui risque d'être fatal lors du décompte final. L'Etoile de Sétif, club de création récente, qui compte un titre national (2010) et une Coupe d'Algérie (2013), n'abdique pas pour autant. Bien qu'assurée de finir au pire des cas, vice-championne d'Algérie, elle espère un faux-pas de son voisin de la région, pour lui chipper le titre. Les autres matchs de l'ultime tournoi sont pratiquement sans incidence sur le classement général, à l'exception de l'ES Béthioua et de l'EF Aïn-Azel, qui s'affronteront dès aujourd'hui à Douéra, dans un match lourd de conséquences, dont le perdant risquerait d'accompagner le WO Rouiba au palier inférieur. Il y a lieu de rappeler que les dix pensionnaires de la Nationale 1 ont disputé une phase aller-retour comportant 18 matchs auxquels s'ajoutent 9 rencontres des trois tournois.

## Le palmarès avant la dernière journée

Palmarès du championnat d'Algérie de volley-ball (seniors messieurs) avant la dernière journée de la saison 2013-2014, prévue du 12 au 14 juin à Alger :

1963: GSA Hydra	1964: GSA Hydra
1965: OM St-Eugène	1966: GSA Hydra
1967: Hydra AC	1968: OM St-Eugène
1969: OM St-Eugène	1970: ASPTT Tlemcen
1971: NA Hussein-dey	1972: NA Hussein-dey
1973: NA Hussein-dey	1974: NA Hussein-dey
1975: NA Hussein-dey	1976: NA Hussein-dey
1977: NA Hussein-dey	1978: NA Hussein-dey
1979: DNC Alger	1980: DNC Alger
1981: DNC Alger	1982: ES Sétif
1983: NA Hussein-Dey	1984: NA Hussein-Dey
1985: PO Chlef	1986: PO Chlef
1987: ES Sétif	1988: NA Hussein-Dey
1989: MC Alger	1990: EC Sidi-Moussa
1991: MC Alger	1992: NA Hussein-Dey
1993: NA Hussein-Dey	1994: USM Blida
1995: MC Alger	1996: NA Hussein-Dey
1997: USM Blida	1998: USM Blida
1999: SC Annaba	2000: OC Alger
2001: USM Blida	2002: USM Blida
2003: MC Alger	2004: MC Alger
2005: MC Alger	2006: MC Alger
2007: MC Alger	2008: MC Alger
2009: PO Chlef	2010: ES Sétif
2011: NRBBA Arréridj	2012: MB Béjaïa
2013: GS Pétroliers	2014: .....

BASKET / CHAMPIONNAT NATIONAL UNIVERSITAIRE

## Les équipes de Tiaret (garçons) et Jijel (filles) vainqueurs

Les équipes de Tiaret (garçons) et de Jijel (filles) ont remporté les titres de champion d'Algérie universitaire de basket-ball, à l'issue des finales disputée au complexe sportif 1<sup>er</sup>-Novembre de Djelfa.

L'équipe de Jijel a battu son homologue de Tizi Ouzou, tandis que celle de Tiaret a disposé du représentant de la wilaya de Skikda, dans le temps additionnel de la rencontre.

Sept (7) équipes représentant les wilayas de Jijel, Skikda, Tizi Ouzou, Ouargla, Tiaret, Béjaïa et Djelfa ont pris part à ce tournoi, organisé par la Fédération algérienne du sport universitaire.

La ligue de basket-ball de la wilaya de Djelfa prévoit l'organisation de plusieurs compétitions afin de «réanimer» cette discipline, selon des responsables de cette ligue.

## COUPE D'ALGÉRIE DE HANDBALL (1/2 FINALES)

### Report du match MC Saïda-GS Pétroliers suite à l'appel de la JSE Skikda

La demi-finale de Coupe d'Algérie de handball (messieurs) mettant aux prises le MC Saïda et le GS Pétroliers a été reportée à une date ultérieure, suite à l'appel formulé par la JSE Skikda après le verdict prononcé par la Commission fédérale de discipline donnant match perdu pour la JSES au profit du GSP dans le cadre des quarts de finale, a indiqué la Fédération algérienne (FAHAB).

La commission fédérale de discipline, réunie le jeudi 29 mai, avait donné match perdu par pénalité à la JSES (article 93 sur l'abandon du terrain).

Les joueurs de la JSE Skikda avaient quitté le terrain suite à l'expulsion de leur entraîneur, après 10 minutes de jeu alors que le score était de six buts partout (6-6).

D'autre part, la deuxième demi-finale mettant aux prises l'ES Aïn Touda et le HBC El-Biar, se déroulera vendredi (13 juin) à Bordj Bou-Arréridj à partir de 15h00, selon un communiqué de la FAHAB.

La finale de la Coupe d'Algérie de handball (seniors-messieurs) est prévue le 21 juin 2014 à la salle Harcha-Hacène (Alger).

## JUDO

### Coupe d'Algérie les 20 et 21 juin à Tizi-Ouzou

La Coupe d'Algérie de judo, édition 2014, sera disputée les 20 et 21 juin courant à la salle omnisports Saïd-Tazzout, sise à la nouvelle de Tizi-Ouzou, dans les catégories cadettes, juniors et seniors (garçons et filles), a-t-on appris, mardi, auprès du président de la ligue de wilaya du judo.

Quelque 800 athlètes envi-

ron, dont 200 à 250 judokates, sociétaires d'une centaine de clubs issus des différentes wilayas du pays et qualifiés aux phases éliminatoires, sont attendus à ce rendez-vous sportif de deux jours, pour rivaliser en techniques du judo sur le tatami, a indiqué Débiane Driss.

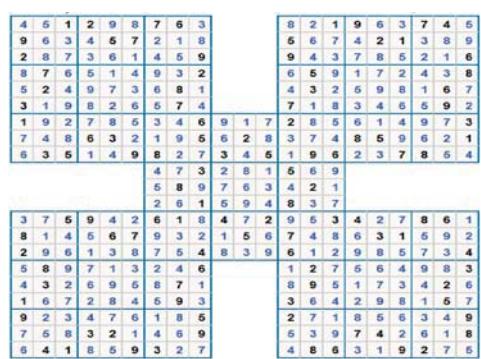
Organisée par la ligue de

wilaya de cette discipline sportive, en partenariat avec la direction locale de la Jeunesse et des sports, cette compétition sera officiée par une vingtaine d'arbitres de rangs international et national, sous la supervision de représentants de la Fédération algérienne du judo (FAJ), a ajouté le même responsable.

En marge de la cérémonie de remise des trophées aux équipes lauréates, les organisateurs de cette manifestation prévoient d'honorer d'anciens judokas et des personnalités qui se sont distinguées par leur apport à la promotion de la pratique de cet art martial, a-t-il encore affirmé.

APS

## Sudoku n°625



## Mots Croisés N°625

SCRIPTURAIRE  
AIOLI■SAUNER  
LAPINE■IXODE  
INA■SOUL■CUI  
FORMOL■LATIN  
I■TENERE■ART  
COZES■PRIVEE  
AL■S■BRAVO■R  
TYR■MAIE■M■  
IMAGERIE■VIN  
OPTERIONS■EU  
NESLE■STABLE

## Mots Fléchés N°625

PUTREFACTON  
REVERIE■ASIE  
ALAVA■RARES■  
TE■EIDERS■EU  
I■ALLONGERAS  
CRUEL■TES■UN  
INGRES■N■O■E  
E■M■RENTABLE  
NIEE■PI■ISO■  
NONCHALANCES  
ENTRER■YEUSE  
S■EUPEN■ERSE



## Que la fête commence !

Said Ben

**La présidente brésilienne Dilma Rousseff a, dans une allocution radiotélévisée à la nation, souhaité la bienvenue aux supporters du monde entier en leur disant que le Brésil les attend "les bras ouverts".**

"Le Brésil a surmonté les principaux obstacles et il est prêt sur et en dehors des terrains", a déclaré Mme Rousseff. Et c'est donc ce soir que le coup d'envoi de la Coupe du monde 2014 sera officiellement donné avec, comme tradition, la cérémonie d'ouverture suivie directement par le premier match de la phase finale qui opposera ce soir à partir de 21 heures (heure algérienne), le Brésil, pays organisateur, à la Croatie. Les yeux du monde entier seront donc tournés vers le stade de São Paulo au Brésil pour le début de cette compétition prestigieuse. Le Japonais Yuchi Nishimura dirige ce match d'ouverture de la Coupe du monde-2014, Brésil-Croatie. Il est vrai que le fardeau des 11 milliards de dollars investis dans la préparation du Mondial, dont un tiers dans la construction ou la rénovation des stades a été bien minimisé par la présidente du Brésil et les grévistes brésiliens ont décidé de suspendre leur mouvement. Mais cela ne change rien à la situation sociale au pays pour le moment. Car, faut-il rappeler que les Brésiliens avaient massivement protesté en juin 2013 contre ces dépenses, pour réclamer à leur place des investissements dans des ser-

vices publics de base très déficients comme les transports, la santé et l'éducation. Mais la présidente du Brésil rassure tout le monde et lance un message appuyé de bienvenue aux quelque 600.000 supporters étrangers attendus dans le pays et invite les Brésiliens à les accueillir "chaleureusement". Mais avant ce match d'ouverture, les millions de téléspectateurs et les spectateurs du stade de São Paulo seront conviés à la cérémonie de 25 minutes à laquelle participeront 600 artistes, gymnastes ou spécialistes brésiliens de la Capoeira, pour "rendre hommage aux trois trésors du Brésil; la nature, le peuple et le football". D'ailleurs la chanteuse américaine Jennifer Lopez, qui dans un premier temps avait renoncé à participer à la cérémonie d'ouverture du Mondial jeudi à São Paulo, figurera bien à l'affiche. "La Fifa et le Comité local d'organisation (LOC) sont très heureux d'annoncer que nous aurons toutes les stars pour chanter la chanson officielle du Mondial 'We are one' lors de la cérémonie d'ouverture", a indiqué la Fifa. "Le show de Pitbull, Claudia Leitte, Jennifer Lopez et Olodum constitueront le point d'orgue de la cérémonie", annonce la Fifa. Jennifer Lopez interprétera "We Are One" avec le rappeur Pitbull, la chanteuse brésilienne Claudia Leitte et le groupe de percussions brésiliens Olodum à la fin de la cérémonie d'ouverture, ce jeudi à l'Arena Corinthians de São

Paulo. Puis place au vrai coup d'envoi de ce Mondial 2014 avec l'affiche Brésil-Croatie. Plus de dix chefs d'Etat assisteront à la cérémonie et au match inaugural, en tête le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et la présidente du Brésil Dilma Rousseff. Dans un contexte de grogne sociale à quatre mois de la présidentielle d'octobre, Mme Rousseff n'a pas prévu de faire de discours.

de fans de la Seleção que cela se passera. Bien sûr que le Brésil est archi-favori dans ce premier match à São Paulo à l'Arena Corinthians, où la peinture sera encore fraîche pour accueillir les joueurs. Les joueurs brésiliens dont l'inévitable Neymar, comparé au roi Pelé, n'auront aucun droit à l'erreur dans ce premier match.

Et le coach "Felipao", alias Scolari, le précise bien en ces termes: « Nous avons l'obligation de gagner le titre. On n'organise pas la Coupe pour être troisième ou quatrième ». La Seleção est riche en individualité et même en jeu collectif basé sur la technique et surtout le « don ». Avec la meilleure charnière centrale du monde (Thiago Silva-David Luiz), le milieu défensif Luiz Gustavo et surtout sa star Neymar, en qui des millions de Brésiliens voient le successeur du roi Pelé, l'attaquant, Fred et dans les buts le gardien vétéran Julio Cesar (34 ans), après une belle carrière, joue aujourd'hui à Toronto, le Brésil sera bien craint. Par ailleurs, l'adversaire de ce match d'ouverture est tout sauf un cadeau. La Croatie, sans doute l'équipe la plus forte du groupe A (Mexique, Cameroun) derrière le Brésil, a largement les moyens de gêner son hôte. Les atouts de cette équipe croate sont nombreux parmi eux, des joueurs évoluant dans les plus grands clubs européens avec notamment Olic (Wolfsbourg), Modrić (Real Madrid) ou Rakitić (Séville). Et enfin, il est important de signaler qu'outre Mocinić, trois autres joueurs croates, Niko Kranjčar, Ivo Iličević et Ivan Strinić sont forfait pour le Mondial 2014.

S. B.



## CALENDRIER COMPLET DE LA COMPÉTITION

### GROUPE A: Jeudi 12 juin

Match N.1: à São Paulo (17h00-21h00), Brésil - Croatie  
Vendredi 13 juin  
Match N.2: à Natal (17h00-17h00), Mexique - Cameroun  
Mardi 17 juin  
Match N.17: à Fortaleza (16h00-20h00), Brésil - Mexique  
Mercredi 18 juin  
Match N.18: à Manaus (18h00-23h00), Cameroun - Croatie  
Match N.19: à Manaus (18h00-23h00), Cameroun - Croatie  
Match N.34: à Recife (17h00-21h00), Croatie - Mexique

### GROUPE B: Vendredi 13 juin

Match N.3: à Salvador (16h00-20h00), Espagne - Pays-Bas  
Match N.4: à Cuiabá (18h00-23h00), Chili - Australie  
Mercredi 18 juin  
Match N.19: à Rio de Janeiro (16h00-20h00), Espagne - Chili  
Match N.20: à Porto Alegre (13h00-17h00), Australie - Pays-Bas

### Lundi 23 juin

Match N.35: à Curitiba (13h00-17h00), Australie - Espagne  
Match N.36: à São Paulo (13h00-17h00), Pays-Bas - Chili

### GROUPE C: Samedi 14 juin

Match N.5: à Belo Horizonte (13h00-17h00), Colombie - Grèce  
Match N.6: à Côte d'Ivoire - Japon  
Jeudi 19 juin

### Match N.21: à Manaus (16h00-21h00), Colombie - Côte d'Ivoire

Match N.22: à Natal (19h00-23h00), Japon - Grèce  
Mardi 24 juin

### Match N.37: à Cuiabá (16h00-21h00), Japon - Colombie

Match N.38: à Fortaleza (17h00-21h00), Grèce - Côte d'Ivoire

### GROUPE D: Samedi 14 juin

Match N.7: à Fortaleza (16h00-20h00), Uruguay - Costa Rica

Match N.8: à Manaus (18h00-23h00), Angleterre - Italie  
Jeudi 19 juin

### Match N.23: à São Paulo (16h00-21h00), Uruguay - Angleterre

Vendredi 20 juin

### Match N.24: à Recife (13h00-17h00), Italie - Costa Rica

Mardi 24 juin

### Match N.39: à Natal (13h00-17h00), Italie - Uruguay

Match N.40: à Belo Horizonte (13h00-17h00), Costa Rica - Angleterre

### GROUPE E: Dimanche 15 juin

Match N.9: à Brasília (13h00-17h00), Australie - Espagne  
Match N.10: à São Paulo (13h00-17h00), Pays-Bas - Chili

### GROUPE F: Dimanche 15 juin

Match N.11: à Rio de Janeiro (19h00-23h00), Argentine - Bosnie-Herzégovine  
Lundi 16 juin

### Match N.12: à Curitiba (16h00-20h00), Iran - Nigeria

Samedi 21 juin

### Match N.27: à Belo Horizonte (13h00-17h00), Argentine - Iran

Match N.28: à Cuiabá (18h00-23h00), Nigeria - Bosnie-Herzégovine - Iran

### Match N.41: à Manaus (16h00-21h00), Honduras - Suisse

Match N.42: à Rio de Janeiro (17h00-21h00), Equateur - France

### GROUPE F: Dimanche 15 juin

Match N.11: à Rio de Janeiro (19h00-23h00), Argentine - Bosnie-Herzégovine

### Lundi 16 juin

Match N.12: à Curitiba (16h00-20h00), Iran - Nigeria

Samedi 21 juin

### Match N.27: à Belo Horizonte (13h00-17h00), Argentine - Iran

Match N.28: à Cuiabá (18h00-23h00), Nigeria - Bosnie-Herzégovine - Iran

### GROUPE G: Lundi 16 juin

Match N.13: à Salvador (13h00-17h00), Allemagne - Portugal

### Match N.14: à Natal (19h00-23h00), Ghana - Etats-Unis

Samedi 21 juin

### Match N.29: à Fortaleza (16h00-20h00), Allemagne - Ghana

Dimanche 22 juin

### Match N.30: à Manaus (18h00-23h00), Etats-Unis - Portugal

Jeudi 26 juin

### Match N.45: à Recife (13h00-17h00), Etats-Unis - Allemagne

Match N.46: à Brasília (13h00-17h00), Portugal - Ghana

### GROUPE H: Mardi 17 juin

Match N.15: à Belo Horizonte (13h00-17h00), Belgique - Algérie

### Match N.16: à Cuiabá (18h00-23h00), Russie - Corée du Sud

### Dimanche 22 juin

Match N.31: à Rio de Janeiro (13h00-17h00), Belgique - Russie

### Match N.32: à Porto Alegre (16h00-20h00), Corée du Sud - Algérie

Jeudi 26 juin

### Match N.47: à São Paulo (17h00-21h00), Corée du Sud - Belgique

Match N.48: à Curitiba (17h00-21h00), Algérie - Russie.

### QUARTS DE FINALE

#### Vendredi 4 juillet

Match N.57: à Fortaleza (17h00-21h00), vainqueur N.49 - vainqueur N.50

Match N.58: à Rio de Janeiro (13h00-17h00), vainqueur N.53 - vainqueur N.54

#### Samedi 5 juillet

Match N.59: à Salvador (17h00-21h00), vainqueur N.51 - vainqueur N.52

Match N.60: à Brasilia (13h00-17h00), vainqueur N.55 - vainqueur N.56

### DEMI-FINALES

#### Mardi 8 juillet

Match N.61: à Belo Horizonte (17h00-21h00), vainqueur N.57 - vainqueur N.58

#### Mercredi 9 juillet

Match N.62: à São Paulo (17h00-21h00), vainqueur N.59 - vainqueur N.60

### MATCH 3<sup>e</sup> PLACE

#### Samedi 12 juillet

Match N.63: à Brasilia (17h00-21h00), perdant N.61 - perdant N.62

### FINALE

#### Dimanche 13 juillet

Match N.64: à Rio de Janeiro (16h00-20h00), vainqueur N.61 - vainqueur N.62.

APS

## Le stade de Sao Paulo toujours en travaux

La Coupe du monde sera lancée jeudi soir (22h) avec Brésil-Croatie, mais le stade de Sao Paulo, désigné pour accueillir ce match d'ouverture, n'est toujours pas terminé... Lundi soir, des ouvriers continuaient de s'activer à l'Arena Corinthians, alors que les deux tribunes temporaires du stade, qui accueilleront 20 000 spectateurs, étaient encore en chantier durant le week-end. Sur les 12 stades nommés pour accueillir la compétition, cinq ne sont pas encore totalement terminés...



# MONDIAL NEWS



## Ospina dézingue le ballon



La Coupe du monde n'a pas encore commencé que le gardien de la Colombie David Ospina (25 ans, 43 sélections) se lâche déjà et laisse s'exprimer sa frustration. La cible de sa colère ? Le ballon retenu pour disputer le Mondial, Brazuca... «Nous, gardiens, savons que la passion dans le football vient des buts et nous devons nous adapter à la technologie de ce nouveau ballon. Mais il est très léger, c'est vraiment très difficile», a confié le portier de Nice à la presse mardi soir. Le gardien des Cafeteros marque au moins un point. Les organisateurs favorisent généralement les ballons légers qui handicpent les gardiens, pour éviter autant que possible un 0-0. La Colombie a jusqu'au 14 juin, et son entrée en lice au Mondial contre la Grèce, pour se familiariser avec le cuir conçu par Adidas.

## Pirlo fait durer le plaisir



A trois jours de l'entrée de l'Italie en Coupe du monde face à l'Angleterre, Andrea Pirlo a officiellement prolongé avec la Juventus. Le vétéran de 35 ans restera le maître à jouer des Bianconeri pour les deux prochaines saisons. De l'excitation d'un mariage, pour Mario Balotelli, à la complexité inhérente au divorce, pour le vétéran de la sélection italienne. Andrea Pirlo a fait une courte apparition dans les médias people en Italie en début de semaine concernant sa rupture avec Deborah Roversi, sa femme durant 12 ans. Le tribunal de Brescia a ainsi décidé d'une pension de 55 000 euros par mois en faveur de la mère des deux enfants du footballeur. C'est quelques heures plus tard, ce mercredi matin, que la Juventus a communiqué sur la prolongation du milieu de terrain de 35 ans.

## Iniesta LE TRAIT D'UNION

Il a réconcilié l'Espagne avec la Coupe du monde: Andres Iniesta, unique buteur de la finale qui a consacré la Roja en 2010, s'apprête à renouer le fil de cette belle histoire vendredi au Mondial-2014 face au même adversaire, les Pays-Bas. Il y a quatre ans à Johannesburg, Iniesta avait écocqué les Oranje d'une frappe à mi-hauteur à la 116e minute de la finale (1-0 a.p.), envoyant au paradis une Sélection jusque-là maudite sur la scène mondiale.

Toute l'Espagne se souvient de l'explosion de joie du milieu du Barça et du message qu'il portait sous son maillot, en hommage à feu Dani Jarque, capitaine emblématique de

l'Espanyol Barcelone, décédé d'une crise cardiaque en 2009 à l'âge de 26 ans. C'est ce but et ce geste d'amitié qui ont fait entrer dans le cœur des Espagnols le discret et élégant Iniesta, aussitôt rebaptisé «Don Andres». Au point que le joueur de 30 ans (97 sélections) est désormais ovationné sur la plupart des pelouses du pays, une gageure dans une compétition aussi polarisée que la Liga.



## Makoun évoque l'importance d'Eto'o



Jean II Makoun, le milieu de

terrain du Cameroun, estime que Samuel Eto'o sera le joueur clé de l'équipe africaine lors de la Coupe du monde 2014.

«Il est capable de marquer à n'importe quel moment. Il reste un vrai buteur. Et on lui prête plus d'influence qu'il n'en a dans le groupe. Il bosse comme tout le monde, mais sinon, il n'intervient pas sur tout, ne reste pas dans son coin. S'il voit que quelqu'un ne respecte pas les règles du groupe, il intervient et il dit les choses, car il est cash», a-t-il confié dans un entretien accordé à L'Equipe avant d'évoquer les chances du Cameroun lors de ce Mondial.

## Diego Costa : «Je me sens bien»



Diego Costa jouera la Coupe du monde. Longtemps incertain après ses multiples blessures à la cuisse droite, l'attaquant de l'Atlético sera bel et bien présent pour le 20e Mondial de l'histoire dans son pays natal. Un soulagement pour la Furia Roja et Vicente del Bosque après un match plein du numéro 19 espagnol lors du match amical des champions du monde face au Salvador, samedi dernier aux Etats-Unis. Le champion d'Espagne avec les Colchoneros s'est exprimé sur sa situation personnelle en conférence de presse à Curitiba, avant le second entraînement de la sélection espagnole, mardi. «Les choses vont pour le mieux, je me sens bien. On m'a traité avec respect comme je l'ai espéré. J'ai le soutien et l'appui de nombreuses personnes qui ont compris le choix que j'ai réalisé en optant pour la sélection espagnole, a déclaré Diego Costa aux médias présents lors de la conférence de presse, dans des propos relayés par As. Mes parents sont très heureux que je sois là, proche d'eux. Ils m'ont soutenu eux aussi dans mon choix». L'Espagne aura besoin d'un grand Diego Costa si elle veut défendre son titre. La sélection ibérique aura fort à faire dès le premier tour, et devra affronter les Pays-Bas, finaliste en 2010, le Chili et l'Australie dans le groupe B du Mondial.

## FÊTE NATIONALE DE LA RUSSIE

### Le Président Bouteflika félicite M. Vladimir Poutine



Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la fédération de Russie, M. Vladimir Poutine, à l'occasion de la fête nationale de son pays. «Au moment où la Fédération de Russie célèbre sa fête nationale, il me plaît de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens, ainsi qu'en mon nom personnel, mes félicitations les plus chaleureuses, accompagnées de mes meilleures voeux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple russe ami», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Je voudrais saisir cette opportunité pour vous réitérer mon entière disponibilité à joindre mes efforts aux vôtres, en vue de l'approfondissement de notre concertation sur les questions d'intérêt commun et la consolidation des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays conformément à la Déclaration sur le Partenariat stratégique qui les lie et dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», a ajouté le chef de l'Etat.

### LUTTE ANTITERRORISTE Le général-major Hamel évoque à Rome l'expérience algérienne en matière

Le Directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, a présenté hier à Rome (Italie), l'expérience algérienne en matière de lutte antiterroriste à l'occasion du 3<sup>e</sup> Congrès des directeurs généraux des services de police et de sécurité des pays partenaires du voisinage Sud.

Selon un communiqué de la DGSN, le général-major Hamel a présenté une feuille de route sur l'expérience algérienne en matière de lutte antiterroriste lors de sa participation à la tête d'une délégation d'experts au 3<sup>e</sup> Congrès des directeurs généraux des services de police et de sécurité des pays partenaires du voisinage Sud qui abrite la capitale italienne depuis hier et jusqu'à aujourd'hui.

Les congressistes aborderont les mécanismes et les approches pouvant concourir au renforcement de la coopération internationale dans le domaine de la lutte antiterroriste.

Les participants à cette rencontre à laquelle prennent part également des experts de plusieurs pays arabes et européens et d'Interpol, examineront par ailleurs les nouvelles incidences du terrorisme sur la société et le rôle des institutions sociales dans la lutte contre ce phénomène.

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Directeur général  
**Abdelmajid CHERBAL**

Directeur de la rédaction

**Abdelmajid TAREB** 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82**

**RÉDACTION ADMINISTRATION**

**EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com**

**PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021 94 66 62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.**

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19**

jeudi 12 juin 2014 - 14 Chaâbane - N° 630 - Deuxième année

## Algérie-Espagne

### Le Président Bouteflika reçoit le président du Sénat espagnol

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le président du Sénat espagnol Pio Garcia-Escudero

Marquez, en visite de quatre jours en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah. M.

Marquez est arrivé peu auparavant à Alger, à l'invitation de M. Bensalah.



### M. Bensalah s'entretient avec le président du Sénat espagnol

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah s'est entretenu hier à Alger avec le président du Sénat espagnol, Pio Garcia-Escudero qui effectue une visite en Algérie.

Les deux responsables ont évoqué les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Espagne notamment dans le domaine parlementaire

et les évoqué les moyens de les hisser à des niveaux meilleurs au regard de la dynamique qui marque les relations bilatérales et des indices économiques et commerciaux et politiques favorables à leur renforcement, indique un communiqué du Conseil de la nation. Les entretiens ont porté sur la situation poli-

tique dans la région, ajoute la même source qui souligne la convergence de vues des deux parties autour de la question notamment de ce qui concerne le parachèvement de la décolonisation et le droit des peuples à l'autodétermination. M. Bensalah et son hôte ont mis en avant la nécessaire coordination des

efforts et l'harmonisation des positions entre les pays de la Méditerranée et la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme et le crime organisé dans la région du Sahel et asseoir les bases du développement et de la stabilité dans un climat de paix et de sécurité.

## Alger et Madrid plus proches

Le président du Sénat espagnol Pio Garcia-Escudero Marquez a entamé hier sa visite de 4 jours en Algérie, à l'invitation du président du Conseil de la nation Abdelkader Bensalah. Dans une brève déclaration à la presse, M. Marquez a expliqué que cette visite vise notamment le «renforcement davantage» des liens et des relations entre les deux Parlements. «Ma visite s'inscrit dans le cadre du renforcement davantage des liens entre les Parlements espagnole et algérien, car nous avons constaté que les relations existantes

entre les parlementaires sont très meilleures, au moment où celles-ci sont renforcées à haut niveau», a-t-il précisé. M. Marquez a été accueilli à l'aéroport international par son homologue M. Bensalah.

«Le président du Sénat aura durant sa visite plusieurs rencontres et entretiens avec des responsables d'instances et d'institutions de l'Etat algérien», avait indiqué mardi un communiqué du Conseil de la nation.

La visite a pour objectif de renforcer les relations parlementaires al-

géro-espagnoles qualifiées de «distinguées et empreintes de continuité et de concertation durable entre les deux pays», avait précisé la même source.

Ces relations se sont consolidées à travers la signature en 2000 d'une déclaration politique sur la consécration d'un dialogue politique de haut niveau entre l'Algérie et l'Espagne. L'Espagne est un partenaire économique et commercial «important pour l'Algérie dans le Bassin méditerranéen et l'espace européen», avait conclu le communiqué.

## Plus de 1.600.000 familles recevront des colis de solidarité durant le mois de Ramadhan

L'opération de solidarité destinée à soutenir les nécessiteux durant le mois sacré de Ramadhan profitera, cette année, à plus de 1.600.000 familles démunies, a indiqué, hier à Chlef, la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la Femme, Mounia Meslem Si Amer. Ces familles recevront des colis contenant divers produits de grande consommation, qui leur seront distribués par les autorités locales, a-t-elle ajouté, à l'issue d'une visite de travail et d'inspection qu'elle a effectuée dans la wilaya. «Pour la première fois, cette opération sera décentralisée. Le ministère, les collectivités locales et la société civile y prennent part afin d'éviter les lacunes constatées durant les dernières années», a souligné la ministre, précisant que son département ministériel participe avec un montant de 540 millions DA, soit à hauteur de 7,7% du montant nécessaire pour répondre aux besoins de ces 1.600.000 familles, recensées à travers le territoire national». Tous les préparatifs ont été achetés en vue d'entamer cette opération, et les familles concer-

nées recevront leurs colis «une semaine avant le début du mois sacré de Ramadhan», a-t-elle encore indiqué. A Chlef, la ministre s'est rendue dans plusieurs établissements de prise en charge d'enfants handicapés, d'enfants privés de familles et de personnes âgées sans abris. Elle a également assisté à la clôture d'une session de formation au profit de 22 encadreurs de ces structures de cinq wilayas du pays (Annaba, Oran, Alger, Laghouat et Ouargla), organisée en coordination avec l'Unicef.

«Ces stages sont d'une extrême importance pour améliorer le niveau de prise en charge de ces enfants handicapés ou privés de familles. L'Etat œuvre à consolider cette formation, en organisant d'autres sessions à l'avenir», a soutenu Mme Meslem Si Amer.

Elle a, par ailleurs, mis l'accent sur la nécessité d'actualiser les listes des catégories sociales défavorisées, afin d'avoir une vision globale et pouvoir prendre des mesures plus efficaces à même de leur assurer une meilleure intégration sociale et une autonomie, à l'avenir».